

Première séance, mardi 23 mai 2023

Présidence de Nadia Savary-Moser (PLR/PVL/FDP/GLP, BR)

Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
	Divers	Ouverture de la session		
	Divers	Communications		
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Compte d'Etat du canton de Fribourg (2022)	Entrée en matière générale	<i>Rapporteur-e</i> Elias Moussa <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Rey <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2022-CE-279	Rapport d'activité	Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Rey <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2023-DIAF-2	Rapport et comptes	Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima) – rapport d'activité et comptes 2022	Discussion Vote	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Rey <i>Représentant-e du gouvernement</i> Didier Castella
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Direction des finances	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2022-CE-279	Rapport d'activité	Direction des finances	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2023-DFIN-8	Rapport et comptes	Banque cantonale de Fribourg – rapport de gestion 2022	Discussion Vote	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2023-DFIN-9	Rapport et comptes	Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) – rapport annuel 2022	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Pouvoir exécutif – Chancellerie	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2022-CE-279	Rapport d'activité	Chancellerie d'Etat	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Pouvoir exécutif – Conseil d'Etat	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2022-CE-279	Rapport d'activité	Conseil d'Etat	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Pouvoir législatif	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du SGC</i> Mireille Hayoz
2022-DSJ-43	Comptes de l'Etat	Direction de la sécurité, de la justice et du sport	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i> Romain Collaud
2022-CE-279	Rapport d'activité	Direction de la sécurité, de la justice et du sport	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i> Romain Collaud
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Pouvoir judiciaire	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i> Romain Collaud
2023-DSJ-89	Rapport et comptes	Office de la circulation et de la navigation OCN – rapport de gestion 2022	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> François Ingold <i>Représentant-e du gouvernement</i> Romain Collaud
2022-DFIN-43	Comptes de l'Etat	Direction de la santé et des affaires sociales	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Boschung <i>Représentant-e du gouvernement</i> Philippe Demierre
2022-CE-279	Rapport d'activité	Direction de la santé et des affaires sociales	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Boschung

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
				<i>Représentant-e du gouvernement</i> Philippe Demierre
2023-DSAS-30	Rapport d'activité	Hôpital fribourgeois (HFR) – Rapport d'activité 2022	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Boschung <i>Représentant-e du gouvernement</i> Philippe Demierre
2023-DSAS-31	Rapport d'activité	Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) – rapport d'activité 2022	Discussion Vote	<i>Rapporteur-e</i> Bruno Boschung <i>Représentant-e du gouvernement</i> Philippe Demierre
2023-GC-108	Election judiciaire	Juge cantonal-e 100%	Scrutin uninominal – premier tour Scrutin uninominal – deuxième tour	
2023-GC-109	Election judiciaire	Assesseur-e suppléant-e au Tribunal pénal des mineurs	Scrutin uninominal	
2023-GC-110	Election judiciaire	Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Veveysse	Scrutin uninominal	
2023-GC-111	Election judiciaire	Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Broye – poste 1	Scrutin uninominal – premier tour Scrutin uninominal – deuxième tour	
2023-GC-112	Election judiciaire	Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Broye – poste 2	Scrutin uninominal	

La séance est ouverte à 14 h 00.

Présence de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: M^{mes} et MM. Fritz Glauser, Ralph Alexander Schmid, Jean-Daniel Schumacher, Bernadette Mäder-Brühlhart, Eric Collomb, Simone Grossrieder, Alizée Rey et Sandra Lepori.

M. Jean-François Steiert, conseiller d'Etat, est excusé.

Ouverture de la session

Présidente du Grand Conseil. J'ai le plaisir d'ouvrir cette première journée de la session de mai, qui se veut traditionnellement et principalement dédiée aux comptes de l'Etat, et je vous souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue.

Certes, la semaine va commencer sans grand éclat, mais elle va gagner petit à petit en saveur avec le programme et finir certainement en apothéose vendredi.

Je souhaite une bienvenue toute particulière à Ethan Hugo Colin, qui a pointé le bout de son nez dimanche et qui fait le bonheur de sa maman, notre collègue Sandra Lepori, et de son papa. Nous les félicitons et leur souhaitons une toute belle vie à trois.

—

Communications

Présidente du Grand Conseil. A l'issue de la séance du 26 mai, Annamaria Müller, présidente du Conseil d'administration du HFR, et Marc Devaud, directeur général du HFR, vous invitent à une nouvelle séance d'information et d'échange dans la salle du Grand Conseil. Lors de cette rencontre, l'accent sera mis sur la situation actuelle de l'hôpital, l'état d'avancement de ses stratégies médicale, immobilière et digitale ainsi que sur les questions financières et les défis posés par la pénurie de personnel. La présentation sera suivie d'un apéritif, servi dans la salle des pas perdus.

Je vous rappelle aussi que demain soir aura lieu une manifestation de lancement s'intitulant "En chemin pour la paix avec Saint Nicolas de Flüe". Vous avez reçu toutes les indications nécessaires.

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43 Compte d'Etat du canton de Fribourg (2022)

Rapporteur-e:	Moussa Elias (PS/SP, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Rapport/message:	28.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1550)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (BGC mai 2023, p. 1628)
Remarque:	Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.

Entrée en matière générale

Moussa Elias (PS/SP, FV). La Commission des finances et de gestion (CFG) s'est réunie à six reprises pour examiner les comptes 2022 de l'Etat. Comme de coutume, préalablement à l'examen en plénum de la CFG, toutes les directions ont été visitées par deux rapporteurs de notre commission pour un examen plus approfondi.

L'exercice de l'examen des comptes 2022 a été le premier exercice de ce genre pour les deux nouveaux membres de la CFG ainsi que pour plusieurs membres suppléants. Aucune difficulté d'adaptation n'a pu être décelée malgré une densité d'informations importante et, comme d'habitude, nous avons pu partager des réflexions et questionnements pertinents tout au long de l'examen des comptes.

Je tiens donc à remercier mes collègues de la CFG pour tout le travail accompli et, au nom de la CFG, également remercier tous les membres du Conseil d'Etat et leurs collaboratrices et collaborateurs, dont plus particulièrement M. le Trésorier d'Etat, pour leur disponibilité et les réponses apportées au fil des discussions. Nous tenons également à remercier l'ensemble du personnel de l'Etat qui a contribué au bon résultat des comptes 2022 et offre, jour pour jour, des prestations publiques de qualité malgré un contexte parfois difficile, voire très, très difficile.

Comme de coutume, il m'appartient en tant que rapporteur général de la CFG de vous présenter les généralités des comptes – les mauvaises langues diront de vous assommer de chiffres – alors que les rapporteurs de chaque direction quant à eux vous feront un rapport spécifique par direction lors de l'examen de détail de la direction concernée.

Les comptes 2022 franchissent une nouvelle fois la barre fatidique des 4 milliards avec des revenus en progression de 617,1 millions de francs (+15.8%), au même titre que les dépenses, pour tableur sur 4,5 milliards de revenus et charges. Le compte de résultats de l'Etat de Fribourg présente un excédent de revenus de près de 500 000 frs (+200 000 frs par rapport au budget 2022) après opérations de clôture.

Les opérations de clôture totalisent 191,5 millions de francs nets, dont notamment 75 millions pour la reconstitution partielle de la provision BNS, 50 millions d'attributions au fonds d'infrastructures, 20 millions de prestations HFR et RFSM (hospitalisations hors canton et journées d'attente), 15 millions de complément à la provision en vue d'assainir le bilan de l'HFR, 10 millions de provision en lien avec la péréquation des ressources et 8 millions pour les fonds de recherche et développement de l'Université et de la HES-SO//FR.

Le résultat avant opérations de clôture affiche donc un excédent de revenus de 192 millions de francs malgré les coûts COVID-19 de la troisième et dernière année de pandémie.

Globalement, les charges nettes en lien avec la pandémie de COVID-19 se sont élevées à 57,4 millions de francs. Il convient de relever notamment le montant de 22,2 millions de francs se rapportant aux différentes mesures de soutien à l'économie,

dont 17,3 millions destinés au plan de relance, et le montant 31,5 millions concernant un soutien aux hôpitaux publics. Les charges en lien avec l'organe cantonal de conduite et la Task Force DSAS s'élèvent à 9,8 millions.

Les coûts en lien avec la crise sanitaire de COVID-19 ont été couverts à hauteur de 29,5 millions de francs par un prélèvement sur la provision constituée à cet effet. Quant aux montants relatifs au plan de relance, ils ont notamment été financés par un prélèvement de 14,8 millions sur le fonds de relance.

En outre, la guerre en Ukraine a également laissé des traces dans les comptes 2022, soit des charges brutes de 23,6 millions en lien avec l'aide sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés, 2,3 millions pour la scolarisation des élèves ukrainiens et 0,4 million d'autres charges.

Les dépenses supplémentaires de 616,9 millions de francs ont été influencées par les variations suivantes:

- > contribution de 302 millions pour les mesures transitoires et compensatoires dans le cadre de la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel;
- > versements aux différentes provisions (notamment BNS ou assainissement HFR) pour 135,5 millions;
- > attribution au fonds d'infrastructures pour 50 millions;
- > amortissement des titres (notamment ECPF) pour 40,9 millions;
- > mesures cantonales de soutien liées au COVID-19, y compris les hôpitaux pour 30,9 millions;
- > aide sociale de demandeurs d'asile et des réfugiés pour 18,6 millions;
- > versements aux fonds et financements spéciaux (notamment fonds de l'asile) pour 11,6 millions;
- > entretien et aménagement des sites liés à la politique foncière active pour 9,3 millions;
- > traitements du personnel auxiliaire de la HES-SO//FR pour 8,4 millions;
- > réévaluations sur les créances pour 5,2 millions.

A relever également les charges en moins suivantes:

- > amortissement des immeubles pour 7,2 millions;
- > amortissement des subventions d'investissements (bâtiment SLL) pour 6,9 millions;
- > indemnités aux compagnies de transports pour 5,8 millions.

L'analyse opérée par la CFG confirme la position du Conseil d'Etat, c'est-à-dire que, malgré l'augmentation des charges, il ne s'agit pas d'un dépassement important des charges prévues au budget. En effet, les principales augmentations de charges résident dans des charges « comptables », à savoir l'alimentation des fonds et provisions, les charges extraordinaires ainsi que celles, compensées, se rapportant à la HES-SO//FR. Il faut également exclure les opérations particulières liées aux coûts des mesures transitoires et compensatoires de la réforme de la Caisse de pension, à la politique foncière active et au transfert de propriété de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF). En outre, de nombreuses charges supplémentaires ont été induites par la pandémie, le plan de relance et la guerre en Ukraine, en très grande partie couvertes par des prélèvements sur le fonds et la provision constitués à cet effet ainsi que par des recettes fédérales supplémentaires.

Les charges de personnel s'élèvent à près de 1,7 milliard de francs, soit plus 22,2% par rapport au budget. Cela étant, cette hausse importante des charges par rapport au budget s'explique principalement par les coûts liés aux mesures transitoires et compensatoires en lien avec la réforme de la Caisse de prévoyance pour 302 millions, étant précisé que ces coûts sont entièrement couverts par la dissolution de la provision prévue à cet effet. Pour le reste, il s'agit notamment de charges supplémentaires de 8,4 millions pour du personnel auxiliaire à la HES-SO, charges couvertes par des recettes additionnelles correspondantes. A relever également le montant de 1,7 millions induit par la crise sanitaire et non prévu au budget qui concerne principalement le personnel engagé pour la Task Force DSAS. Ces charges ont été en grande partie compensées par des recettes supplémentaires et par un prélèvement sur la provision relative aux effets de la crise Covid. En faisant abstraction de tous ces cas particuliers, les charges réelles de personnel, de près de 1,4 milliard, sont finalement légèrement en deçà du budget.

L'analyse de la forte croissance de la masse salariale, soit plus 314,8 millions ou plus 22,8% par rapport à 2021, est également très fortement biaisée par l'opération liée à la Caisse de prévoyance. Si on déduit cette opération, l'augmentation des charges de personnel ne s'élève qu'à 12,8 millions ou 0,9%. Contrairement à 2021, la masse salariale est à nouveau entièrement couverte par la fiscalité cantonale, puisque cette proportion s'élève à 96,4%. En outre, force est de rappeler que la masse salariale hors opération Caisse de prévoyance représente le 33,1% des charges de fonctionnement de l'Etat en 2022. Ce

sont donc 93,1 EPT supplémentaires qui ont été créés par rapport aux comptes 2021, dont 83,3 pour l'éducation, 4,8 pour l'administration, 0,6 pour le secteur hospitalier en faveur de l'EMS Les Camélias et 4,4 en lien avec les secteurs spéciaux.

Les subventions cantonales ont augmenté de 40,2 millions, représentant le 41,8% des charges de fonctionnement avec 1,7 milliard, hors coût des mesures transitoires et compensatoires (CPPEF). Les raisons principales sont l'aide sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés pour 21 millions, les prestations du HFR pour 15,8 millions, l'amortissement des subventions d'investissement pour l'énergie pour 15,1 millions et les institutions spécialisées pour 11,3 millions.

Les revenus supplémentaires de 617,1 millions de francs ont notamment été influencés par les revenus en plus suite aux prélèvements de la provision de la Caisse de prévoyance, la part au bénéfice BNS pour 99,9 millions, l'impôt sur le bénéfice des personnes morales pour 31,4 millions, l'impôt à la source pour 27,6 millions, la récupération d'aide sociale pour des demandeurs d'asile et les réfugiés pour 27,4 millions et l'impôt sur les gains immobiliers pour 16,1 millions.

Vous l'aurez compris, l'amélioration constatée dans les revenus s'explique avant tout par une part de l'Etat au bénéfice de la BNS bien plus conséquente que prévue et par la dissolution de la provision en lien avec la réforme de la Caisse de prévoyance.

Les revenus en moins sont les suivants:

- > prélèvements sur provision BNS : 25 millions;
- > prélèvements sur le fonds d'infrastructures : 12,7 millions;
- > impôt sur le revenu des personnes physiques: 10,2 millions;
- > part à l'impôt anticipé: 5,9 millions.

En termes de revenus fiscaux, les variations sont les suivantes:

- > les impôts directs des personnes physiques progressent de 24,5 millions mais avec une diminution déjà évoquée de 10,2 millions de l'impôt sur le revenu;
- > les impôts directs sur les personnes morales progressent de 31,5 millions dont 31,4 millions sont dus à une progression de l'impôt sur le bénéfice.

Les impôts fonciers et sur les gains en capital progressent de 27,1 millions, les droits de mutation de 9,6 millions, les impôts sur les successions et donations de 4,4 millions et les impôts sur les véhicules à moteur, bateaux et chiens de 0,5 million. Les impôts sur les maisons de jeu diminuent de 0,4 million. Ainsi, la fiscalité cantonale progresse de 5,9% ou 80,2 millions, rattrapant la régression qu'on avait pu observer aux comptes 2021.

A relever également une péréquation financière qui remonte à 539,9 millions de francs, soit une péréquation financière fédérale en augmentation et identique à la cible budgétaire.

Il convient ici de rappeler l'importance des revenus externes tel que la part au bénéfice de la BNS et la péréquation financière, des domaines volatiles respectivement sans maîtrise directe du canton.

C'est aussi l'occasion de rappeler deux points:

1. la lourde perte de la BNS en 2022 pour quelques 132 milliards de francs; pas de bénéfice BNS en 2022 rime également avec pas de part au bénéfice BNS pour notre canton en 2023, vous l'aurez compris;
2. les perspectives plutôt sombres en matière de péréquation financière pour notre canton; entre 2030 et 2031, nous devons nous attendre à une baisse d'une année à l'autre de plus de 100 millions puis à une baisse durable de la péréquation financière.

Mais revenons à la bonne cuvée 2022, où les dépenses du compte des investissements se sont élevées à 228,7 millions de francs. Ce chiffre est légèrement inférieur (-4,1%) à ce qui avait été prévu au budget. L'écart s'explique par des mouvements divergents. D'une part, nous avons des dépenses moindres pour les achats d'immeubles, les constructions d'immeubles qui n'ont pas pu être réalisés dans le planning prévu ainsi que des subventions d'investissements moins importantes qu'attendues, principalement en ce qui concerne la construction du bâtiment du Smart Living Lab, et les subventions à redistribuer telles que pour les installations d'épuration des eaux, les aménagements de cours d'eau et les projets d'agglomérations. D'autre part, les achats de titres étaient en forte hausse en raison principalement du transfert de propriété et de la dotation en capital de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF), opération réalisée en 2022 comme vous le savez et qui n'avait pas été prévue au budget.

Le volume des investissements 2022 est supérieur à celui de 2021 pour 95,3 millions de francs ou 71,4%. En retranchant le montant en lien avec l'ECPF, le total des dépenses d'investissements se rapproche de ceux constatés avant la pandémie COVID, ce qui est réjouissant. Car, vous le savez, cela fait de nombreuses années que la CFG s'inquiète de l'écart entre les comptes et le budget au niveau des investissements.

Selon les informations obtenues en séance de CFG, le rapport en lien avec le postulat 2021-GC-100 « Investissements bruts cantonaux: pourquoi de telles différences systématiques entre les budgets et les comptes ? » serait en cours de traitement et va certainement nourrir tant les débats en CFG qu'ici en plénum.

Après vous avoir assommé de chiffres, permettez-moi à présent de relever trois points spécifiques qui ont été abordés par la CFG dans le cadre de l'examen des comptes 2022 et des différents rapports de gestion 2021.

Premièrement, la CFG a examiné le rapport annuel de l'Inspection des finances, conformément à l'article 56 de la loi sur les finances de l'Etat. En 2022, l'Inspection des finances a rendu nonante-deux rapports comprenant quarante-quatre recommandations. Même si en 2022 la CFG n'a confié aucune mission à l'Inspection des finances, je tiens ici, au nom de la CFG, à remercier M^{me} la Cheffe de Service et ses collaboratrices et collaborateurs pour leur excellent travail, toujours très apprécié par la CFG.

Deuxièmement, la situation du SITel suite à la décentralisation de ses missions continue à préoccuper la CFG, qui a décidé d'instaurer une sous-commission SITel, dont le mandat exact sera défini prochainement.

Troisièmement, et vous vous en doutez, la situation financière du HFR, ou plus généralement la situation du financement du secteur de la santé dans notre canton, a également largement nourri nos débats, étant précisé que la CFG a déjà instauré une sous-commission HFR. Nous nous sommes notamment penchés sur la question de l'assainissement du bilan du HFR et de son bâtiment principal.

Comme vous le savez, le Grand Conseil argovien a voté la semaine passée un crédit d'urgence de 240 millions en faveur de son hôpital cantonal. L'engagement financier qui sera demandé pour arriver à une situation comparable ne sera pas moins faramineux dans notre canton.

Pour revenir aux comptes 2022 et pour conclure, force est de constater qu'il s'agit d'un exercice très positif et que la situation financière de notre canton demeure bonne, raison pour laquelle sans doute la CFG a accepté le décret relatif aux comptes 2022 de l'Etat à l'unanimité.

Je suis persuadé que nous souhaitons toutes et tous que l'Etat continue avec d'aussi bons exercices. Du coup, comment le canton de Fribourg en Suisse peut-il maintenir sa situation financière et les prestations à sa population? Voici la réponse d'un expert ou d'une experte international(e) et pluridisciplinaire à la question:

1. *Gérer les dépenses*: le canton doit être vigilant quant à la gestion de ses dépenses. Il doit évaluer régulièrement ses budgets, limiter les dépenses inutiles et éviter les déficits budgétaires.
2. *Augmenter les recettes*: le canton peut augmenter ses recettes en diversifiant ses sources de revenus, en encourageant l'investissement étranger et en favorisant l'innovation et la création d'emplois.
3. *Renforcer la coopération intercantonale*: le canton de Fribourg peut également travailler en étroite collaboration avec les autres cantons suisses pour trouver des solutions communes aux défis financiers et économiques.
4. *Encourager la croissance économique*: le canton peut encourager la croissance économique en soutenant les petites et moyennes entreprises locales, en attirant des entreprises étrangères et en favorisant le développement de secteurs économiques porteurs.
5. *Investir dans l'éducation*: le canton de Fribourg peut investir dans l'éducation et la formation de sa population afin de favoriser la croissance économique à long terme et de stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat.

Je ne sais pas si c'est de bon ou de mauvais augure, mais je constate qu'en l'état, l'intelligence artificielle suggère de bonnes vieilles recettes politiques sans aucune innovation. Heureusement que nous sommes en année électorale, année particulièrement propice à l'innovation en matière de recettes politiques. L'avenir nous dira si l'intelligence artificielle ou des recettes politiques innovantes nous proposerons d'autres mesures ou pas pour répéter le bon exercice 2022.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. J'ai le plaisir de vous présenter de très bons comptes 2022 de l'Etat. En effet, les résultats sont excellents et les dépenses sont sous contrôle. Le bénéfice de 500 000 frs comprend d'importantes attributions à des fonds et à des provisions afin d'anticiper les futurs besoins du ménage cantonal. Ces affectations ont été rendues possibles en particulier grâce à des montants versés par la BNS beaucoup plus importants que prévu. Cela a aussi été rendu possible grâce à des rentrées fiscales supérieures aux prévisions.

Dans ce contexte, les finances cantonales fribourgeoises sont saines, les charges sont bien maîtrisées et les investissements sont repartis à la hausse après des années « Covid » compliquées.

Les revenus de 2022 s'élèvent à 4,5 milliards de francs, un chiffre en progression de près de 16% (15,8%) par rapport au budget. Les rentrées d'argent sont donc plus importantes que les prévisions budgétaires. Et comme je l'ai déjà mentionné, cela s'explique en grande partie par des montants bien plus importants versés par la BNS, soit près de 150 millions de francs.

A cela s'ajoute une hausse des rentrées fiscales de 7% par rapport aux prévisions, ce qui est plutôt rassurant, car cela indique que le plan de relance en faveur de l'économie fribourgeoise pour amortir les effets de la pandémie a porté ses fruits. A relever encore que la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité des entreprises suit son cours.

Toujours au chapitre des revenus, il faut signaler que le poste « Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux » présente une croissance significative de 308 millions de francs. Il s'agit essentiellement d'une opération comptable, que l'on retrouve également inscrite dans les charges: cela est lié à la contribution de l'Etat-employeur à la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, un montant compensé par un prélèvement sur une provision constituée à cet effet dans les comptes 2020. Enfin, l'Etat a encore reçu divers dédommagements fédéraux pour couvrir des dépenses d'aide sociale pour les requérants d'asile et les réfugiés.

Pour les charges de fonctionnement, le total dépasse de 617 millions de francs le montant initialement prévu au budget. Cette hausse est due principalement à la comptabilisation des contributions de l'Etat-employeur dans le cadre de la réforme de la CPPEF, comme je viens de l'expliquer. D'ailleurs, et c'est toujours en lien avec cette réforme, les charges de personnel ont dépassé de 22% celles prévues au budget. Cet écart s'explique en bonne partie par les coûts enregistrés au titre des mesures transitoires et compensatoires. En ce qui concerne l'engagement de personnel supplémentaire, les embauches s'inscrivent dans le contexte de la crise sanitaire, mais pas seulement: il y a aussi de nouveaux EPT ailleurs, dont 93 unités dans l'enseignement. Enfin, il faut préciser que les charges de transfert ont dépassé l'estimation budgétaire de 45 millions de francs. Cela s'explique par les mesures d'aide liées à la crise sanitaire et à l'afflux de réfugiés.

Das Investitionsvolumen stieg 2022 auf 262 Millionen Franken (262,1). Das sind fast 100 Millionen Franken mehr als 2021! Mit dieser erheblichen Zunahme lassen sich die geringen Investitionsausgaben der beiden vorangegangenen Jahre aufholen und ausgleichen, zwei Jahre, die stark von der Coronakrise betroffen waren. Der Staatsrat freut sich über diese positive Entwicklung der Investitionen, insbesondere beim Ausbau von Gebäuden oder auch bei den Investitionsbeiträgen, z.B. für Sportanlagen und Unterstützung von Energiemassnahmen.

Quant à l'impact de la pandémie sur les finances cantonales, la crise sanitaire a continué de générer d'importantes dépenses en 2022. Cumulés, les divers soutiens de l'Etat à l'économie et aux hôpitaux publics s'élèvent en brut à plus de 334 millions de francs, 225 millions payés directement par le canton. Si l'Etat a pu engager rapidement de très grosses sommes, cela a été possible grâce à la politique prudente menée ces dernières années. Nous avons pu ainsi aller puiser ces sommes importantes dans nos réserves afin d'assumer les coûts de la pandémie. En même temps, le coefficient d'imposition des personnes physiques a été réduit afin de soutenir le pouvoir d'achat des ménages. Plus précisément, les montants engagés dans le plan de relance de l'économie fribourgeoise ont été entièrement couverts par un prélèvement sur le fonds de relance - d'où l'importance de constituer des réserves.

D'ailleurs j'y viens. Grâce au résultat favorable des comptes 2022, le Conseil d'Etat a décidé de renflouer certains fonds et provisions afin d'anticiper différentes charges ou diminutions de recettes à venir. Le gouvernement se doit d'anticiper et de se montrer prudent, raison pour laquelle il a décidé de reconstituer la provision destinée à faire face aux fluctuations des revenus de la BNS. J'en profite pour rappeler ici que selon les prévisions actuelles, il ne faut pas compter sur un versement pour l'année 2024. La BNS doit elle-même reconstituer ses propres provisions – pour plus de 50 milliards, je crois – avant d'entrer en matière sur une distribution. Les dernières nouvelles ne sont pas négatives, au contraire. On nous annonce 27 milliards de bénéfices. On espère que les choses se poursuivent. En l'état actuel, nous ne comptons pas sur un versement pour 2024.

Par ailleurs, 50 millions de francs renforceront le fonds d'infrastructures en vue de soutenir les investissements à venir. Quant au domaine de la santé, il bénéficiera de 20 millions de francs pour couvrir les coûts additionnels liés à l'augmentation de l'activité hospitalière, sans oublier 15 millions destinés à compléter la provision en vue de l'assainissement financier futur du HFR.

Bevor ich zum Schluss komme, möchte ich noch meinen Regierungskolleginnen und -kollegen danken. Ich möchte auch die ausgezeichnete Arbeit der Verantwortlichen der Verwaltungseinheiten und ihrer Teams hervorheben, die sich für die Einhaltung des Budgets eingesetzt haben. Mein Dank geht schliesslich auch an alle Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter des öffentlichen Dienstes für ihren engagierten Einsatz.

Pour conclure et comme déjà dit, la situation financière de l'Etat est saine et les résultats des comptes 2022 sont réjouissants grâce à une bonne maîtrise des finances et grâce aussi à une progression des recettes supérieure aux attentes. Non seulement les réserves et les provisions ont permis de résister aux situations sanitaires et géopolitiques tendues des dernières années, mais elles ont aussi permis de relancer l'activité économique et la croissance fribourgeoise.

Le Conseil d'Etat est donc satisfait des comptes 2022. Toutefois attention à ne pas verser dans l'euphorie. Les perspectives financières semblent plutôt bonnes, mais n'oublions pas que cela repose fortement sur des revenus externes au canton. Il est donc important de reconstituer en partie des réserves et des provisions pour disposer de moyens afin d'amortir les chocs futurs et de garantir des prestations publiques de qualité. Car oui, la vigilance reste de mise et cela pour plusieurs raisons.

D'abord, les recettes fédérales sont fluctuantes, en particulier la part au bénéfice de la BNS ainsi que les revenus issus de la péréquation financière. A cela s'ajoute la croissance continue des charges avec de nombreuses demandes de prestations additionnelles en lien avec la croissance démographique, le vieillissement de la population, la mobilité ou encore la lutte contre le réchauffement climatique. Enfin, impossible de ne pas évoquer les incertitudes générées par le conflit ukrainien ainsi que par les incertitudes générales, le tout attisant l'inflation et la crise énergétique.

Pour résumer, le Conseil d'Etat continuera de mener une politique financière responsable et ambitieuse.

Je tiens à remercier ici la Commission des finances et de gestion, son président, son rapporteur général et toute la Commission pour l'excellente collaboration et coopération à l'égard de ces comptes 2022 et le travail accompli ces dernières semaines. C'est sur ces considérations que je vous invite, au nom du Conseil d'Etat, à entrer en matière sur les comptes 2022 et de les accepter.

Rey Benoît (*VEA/GB, FV*). Le groupe Vert-e-s et Allié-e-s a pris connaissance du résultat excellent au niveau de chiffres, des comptes de notre canton.

Les années se suivent et se ressemblent et malgré des budgets assez délicats à boucler les comptes soldent toujours par un résultat très positif. Je rappelle les difficultés que nous avons eues à trouver des éléments de compensation et que nous avons systématiquement cherchés SITel. Le minuscule bénéfice mentionné ne reflète pas la réalité du résultat opératif de cet exercice où pas loin de 200 millions ont pu être provisionnés dans des réserves différentes afin de parer à des difficultés à venir. Je pense en particulier à la carence de la part au bénéfice de la Banque nationale ou d'autres réserves pour des investissements absolument nécessaires à notre canton. Cet équilibre financier cache pourtant certaines différences assez importantes avec des dépenses supplémentaires conséquentes dans certains domaines et une part d'économies réalisées particulièrement dans le domaine social, ce qui m'a interpellé.

Nous constatons une augmentation de 22% des charges en matière de personnel, due en bonne partie à la dissolution de la provision de 302 millions pour la Caisse de pension et l'augmentation des postes, environ une centaine, surtout due à du personnel dans l'enseignement que l'on doit engager en lien avec l'évolution de la démographie. Nous ne constatons malheureusement aucune diminution de la consommation d'énergie mais au contraire une augmentation dans les comptes de 1,3%, que regrettons évidemment.

Les charges de fonctionnement sont plus hautes de 5,9%. L'explication a déjà été donnée, tant par M. le Rapporteur que par M. le Commissaire du Gouvernement et je n'y reviendrai pas. Je vous saute ces chiffres un peu fastidieux.

Les augmentations des revenus sont dues principalement aux revenus fiscaux, aux taxes et contributions et à la part très importante de la participation au bénéfice de la BNS. Les impôts augmentent, mais surtout au niveau des personnes morales, ce qui laisse transparaître une bonne santé de nos entreprises et nous réjouit, et une légère diminution des impôts fixes des personnes physiques.

Au niveau des investissements, et M. le Commissaire vient d'en parler, les 228 millions représentent presque le double des sommes investies en 2021 et 2020, mais ils restent malgré tout toujours assez faibles. Le taux d'autofinancement dépassant largement le 100% peut être lu à la lumière de deux interprétations: d'une part une excellente santé des finances de notre collectivité publique, d'autre part une frilosité de nos investissements, qui risquent à l'avenir de manquer cruellement à nos infrastructures et à nos différents projets notamment en matière de santé ou à des objets liés à la lutte contre le réchauffement climatique.

En bref, les comptes se portent bien, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Il n'en reste pas moins que s'ils démontrent une bonne gestion du ménage cantonal, ils passent beaucoup trop sous silence les années difficiles à venir et les investissements nécessaires à un canton moderne, apte à fournir des prestations de qualité à sa population croissante.

C'est avec ces considérations que le groupe Vert-e-s et Allié-e-s entre en matière sur les comptes 2022.

Freiburghaus Andreas (*PLR/PVL/FDP/GLP, SE*). Die Freisinnig-Demokratische und Grünliberale Fraktion nimmt mit grosser Befriedigung Kenntnis vom Ergebnis der Staatsrechnung 2022. Sie zeigt das gute Funktionieren unseres Staatswesens, und wir danken dem Staatsrat und allen Mitarbeitenden des Kantons herzlich. Positive Rechnungsergebnisse geben dem Staat die Möglichkeit, die nötigen Transformationen und Entwicklungen anzugehen.

Das ausgezeichnete Rechnungsergebnis, der Generalberichterstatter hat es auch erwähnt, kam nicht zuletzt über die über 100 Millionen Franken zusätzlichen Einnahmen aus den Ausschüttungen der Schweizerischen Nationalbank zutage. Wir dürfen nicht vergessen, dass wir in den nächsten Jahren vermutlich keinen Rappen aus diesen Ausschüttungen erhalten werden, und wir sind glücklich, dass wir noch etwas auf die hohe Kante legen können. Bezüglich der Fondszuweisung wurde das schon mehrmals gesagt, ich wiederhole mich dort nicht, aber ich bin sehr zuversichtlich und damit auch die ganze Fraktion,

dass die Einlagen in den Infrastrukturfonds auch zukünftige Investitionen in unseren Immobilienpark - mein Vorredner hat das auch gesagt - möglich und nötig machen.

Allen Unkenrufen zum Trotz steigen auch die Gewinnsteuern der juristischen Personen im Gegensatz zu denjenigen der natürlichen Personen gegenüber der Rechnung 2021 um 22 Millionen Franken und gegenüber dem Budget 2022 sogar um 31,4 Millionen Franken. Dies zeigt, dass die damals massvolle Senkung der Unternehmenssteuern sinnvoll war und die Steuererträge gegenüber der Ausgangssituation wieder im Steigen begriffen sind.

In Erinnerung rufen möchten wir, dass 2022 aufgrund der vom Volk genehmigten Änderung des Pensionskassengesetzes 302 Millionen Franken aus den Rückstellungen des Kantons zur Pensionskasse des Staatspersonals flossen. Der Staat hat damit die Verpflichtungen gegenüber seinen Angestellten wahrgenommen.

Trotz steigender Personalausgaben konnte der prozentuale Anteil am laufenden Aufwand auf 33,1% leicht gesenkt werden. Die Lohnsumme unterschritt im Gegensatz zu 2021 glücklicherweise wieder das kantonale Steueraufkommen. Der überwiegende Teil der zusätzlichen Stellen fällt auf das Unterrichtswesen, währenddem in gewissen Bereichen, als Beispiel nenne ich das Hochbauamt, nicht alle bewilligten Stellen 2022 besetzt werden konnten.

Die Einnahmen aus dem eidgenössischen Finanzausgleich sind elementar für unseren Kanton. Sie sind in den vergangenen Jahren deutlich angestiegen und haben uns positive Rechnungsergebnisse ermöglicht. Wir dürfen aber nicht übermütig werden, wir wissen, dass sie in den kommenden Jahren sinken werden.

Endlich stiegen die vieldiskutierten und überaus wichtigen Investitionen wieder an. Trotzdem lagen die Bruttoinvestitionen immer noch 10 Millionen Franken unter dem budgetierten Betrag gegenüber den Vorjahren, auch wenn sie sich verdoppelt haben. Seitens unserer Fraktion begrüßen wir diesen Trend und unterstützen den Willen des Staatsrates, die Sanierungs- und Erweiterungsprojekte mit der vollen zur Verfügung stehender Kraft zielgerichtet weiterzuentwickeln. Es ist uns ein grosses Anliegen, dass elementar wichtige Sanierungsprojekte wie dasjenige des Chemiegebäudes im Perollesquartier unter keinen Umständen verzögert werden, damit der Zeitplan, welcher auch ein Versprechen an die Nutzer ist, eingehalten werden kann.

Zusammenfassend dürfen wir von einem sehr guten Rechnungsergebnis Kenntnis nehmen, das zu einem grossen Teil dank erheblicher externer Einkünfte zustande kam.

Die Herausforderungen werden jedoch nicht weniger. Denken wir an die ungelöste Finanzsituation des HFR oder in diesem Zusammenhang die Festlegung der Eckwerte für den Neubau des Spitals am Standort Villars-sur-Glâne und dessen Finanzierung. Wir sind weiterhin gefordert, mit den uns zur Verfügung stehenden finanziellen Mitteln haushälterisch umzugehen. In diesem Sinne tritt die Freisinnig-Demokratische und Grünliberale Fraktion uneingeschränkt in die Staatsrechnung 2022 ein und wird dem entsprechenden Dekret zustimmen.

Bortoluzzi Flavio (*UDC/SVP, LA*). Je m'exprime pour le groupe UDC/SVP.

Nous avons pris connaissance des comptes 2022 de l'Etat de Fribourg. Les résultats financiers sont excellents et ceci malgré des charges supérieures. Celles-ci ont été compensées par des revenus également en forte augmentation. Ces bons chiffres ont permis au Conseil d'Etat des attributions importantes à différents fonds et provisions.

Erwähnen möchten wir die Rückstellungen zugunsten der Sanierung des HFR. Wir begrüßen diese und stellen fest, dass sich der Staatsrat der Herausforderungen, die uns in den nächsten Jahren erwarten, sehr wohl bewusst ist.

Ces attributions sont du ressort de l'exécutif et peuvent être utiles en cas de crise. Ces deux dernières années en sont la preuve et même si nous souhaitons ne plus en avoir besoin, la situation actuelle pourrait nous y contraindre. Nous devons continuer à faire des réserves car nous sommes clairement dépendants de la BNS et de la péréquation.

Attention, nous devons surtout limiter nos dépenses. Notre canton a la mauvaise habitude de prévoir des dépenses récurrentes, et le Grand Conseil aussi d'ailleurs. Le Conseil d'Etat doit être des plus prudents dans les futures dépenses.

Les entrées fiscales des impôts des personnes morales sont en hausse. Nos entreprises se portent globalement bien. L'économie va bien. Elle crée des emplois. Ces entrées d'impôts en sont la preuve, et ceci malgré différentes baisses fiscales votées ces dernières années. Lorsque nous avons dû voter ces baisses fiscales, certains partis politiques ont dit que ce sera un effondrement des entrées. C'était donc totalement faux au vu de ces comptes 2022.

Wir von der Fraktion der Schweizerischen Volkspartei sind der Meinung, dass diese hohen Überschüsse den Steuerzahlern des Kantons Freiburg mittels Verbesserung der Steuersätze zurückgegeben werden müssen. Wir unterstreichen diesen Anspruch mit einer Motion, welche unsere Fraktion heute einreichen wird, mit der Forderung, die Steuern für natürliche Personen entsprechend zu senken.

Mit diesen Bemerkungen treten wir auf die Staatsrechnung ein und werden das Dekret annehmen.

Levrat Marie (*PS/SP, GR*). Le groupe socialiste a pris connaissance des comptes 2022. Aujourd'hui, comme en 2021, on se félicite des comptes bénéficiaires de 500 000 frs. En réalité, le canton ne fait pas 0,5 million de bénéfice mais bien 192 millions, ce qui équivaut à peu près à 5% du budget. Cela est bien, mais c'est quand même grandement questionnable quand la population fait, elle, face à une hausse générale des coûts de la vie.

Il a également déjà été dit que ces comptes reposent en grande partie sur des financements externes qui proviennent notamment de la BNS et de la péréquation.

Pour le groupe socialiste, ces comptes mettent en lumière certains domaines où on a des problèmes de financement dans le canton de Fribourg ou en tout cas des lacunes de financement.

Le premier que l'on voudrait citer est celui de la santé. On regarde ce que le Conseil d'Etat a fait avec les 192 millions de bénéfice, et on voit qu'il en a fait des provisions en partie pour certaines prestations de santé qui devraient figurer dans les budgets annuels (prestations pour le HFR et le RFSM). On se rend compte que le Conseil d'Etat, avec ces provisions, est la preuve vivante qu'il sait que dans le cadre de la santé le canton de Fribourg n'engage pas assez de moyens pour subvenir et offrir à la population des soins de qualité.

Le deuxième domaine dont nous aimerions parler est le domaine du social, spécifiquement de l'action sociale. Dans le cadre de l'action sociale, on a une baisse de moyens. On pourrait se réjouir et se dire que c'est parce que le canton de Fribourg et ses habitants vont mieux. Ce n'est malheureusement pas le cas. C'est en partie dû à ces associations de terrain, sociales, qui font un travail immense sur le terrain avec les gens et sur lesquelles le canton de Fribourg se repose principalement. Il se repose toujours plus sans augmentation du soutien étatique à ces associations.

A droite, on se targue d'avoir eu une bonne année électorale. On veut même baisser les impôts à ce que j'ai pu entendre. Je pense qu'une bonne année électorale ne doit pas rimer avec une baisse d'impôts mais avec un soutien plus fort à la population. Je dois dire que M. le Conseiller d'Etat m'a fait un peu sourire quand il a évoqué une baisse d'impôt pour les personnes physiques dans le cadre d'un soutien à la population. Je ne crois pas qu'une baisse d'impôt soit véritablement un soutien à la population, en tout cas pas un soutien aux gens qui en ont réellement besoin.

Au niveau des investissements, on est mieux qu'en 2021. Je pense qu'on ne pouvait aller que mieux. Il faut dire que ces investissements sont en grande partie des prêts et des participations, c'est-à-dire des investissements qui ne profitent pas directement en tout cas à la population.

Pour finir, nous sommes donc année après année à nous féliciter des bons résultats du canton, à nous féliciter des bénéficiaires du canton, et à pouvoir mettre de l'argent de côté alors même que la population ne peut presque plus se le permettre. Entre l'inflation, la hausse des primes d'assurance-maladie et la hausse des prix de l'électricité, il ne reste souvent pas grand-chose à la fin du mois. J'espère que l'année prochaine des bénéficiaires pareils rimeront avec un soutien plus fort à celles et ceux qui en ont besoin.

Dafflon Hubert (*Le Centre/Die Mitte, SC*). Je prends la parole au nom du groupe le Centre et je ne peux pas vous cacher la grande satisfaction de notre groupe par rapport aux résultats nets avec un résultat final de 191,5 millions de francs et ceci malgré la fin de la pandémie COVID, la guerre en Ukraine et l'explosion des coûts de l'énergie. Qui aurait pensé à un tel résultat? Je pense personne. Encore une fois, la Suisse et notre canton se sont montrés extrêmement résilients dans cette situation.

Le point que je tiens particulièrement à relever au nom du groupe est la fiscalité en augmentation de 7,2% malgré les différentes baisses, tant pour les personnes physiques que morales, tout particulièrement pour les personnes morales. On note une augmentation de 31,5 millions de francs des montants encaissés malgré cette adaptation très significative de cette imposition. Cela donnait raison à ceux qui croyaient à la force de notre économie et c'est tant mieux. Si l'économie va bien, les postes de travail vont bien, il y a moins de chômage, d'assistance sociale, et cela rapporte finalement aussi plus d'impôt à l'Etat.

Nous tenons aussi à relever les investissements. Cela fait plus d'une décennie qu'on n'arrive pas à un résultat si proche entre les montants votés et les montants dépensés. Je pense que c'est un bon signal par rapport à tous les plans de relance qu'on a fait. Jusqu'à présent, on avait toujours des deltas de 20-30%. J'avais d'ailleurs fait une intervention. Je n'ai pas encore la réponse au postulat qui demandait pourquoi un tel delta. Vous nous donnez ici la preuve que c'est possible d'arriver à des comptes d'investissements premièrement très élevés, et deuxièmement équilibrés entre le montant voté et le montant dépensé.

La BNS nous fait alors une grande surprise avec les 149 millions. Je pense que c'est une surprise réclamant prudence, car déjà pour 2023 il n'y aura certainement pas de renouvellement de cette belle surprise. Comme le fait le canton, mettre cela en réserve pour les années où il n'y a pas de versement de la BNS, c'est une très bonne chose.

Je tiens aussi à relever l'évolution des coûts du personnel. On est retombé en-dessous de 100%. On est exactement à 96,4% de la fiscalité. Cela a toujours été un indicateur entre la fiscalité et le personnel et on peut dire que l'on a aussi de nouveau un bon résultat.

Les coûts du COVID, on le voit dans les résultats globaux, 334 millions sur les trois dernières années à l'état brut, 225 millions à l'état net à la charge du canton de Fribourg, c'est beaucoup d'argent et le canton a eu les reins assez solides avec ses réserves aussi pour arriver à un tel résultat. On aura de gros défis pour le futur, de gros défis par rapport à notre situation financière. D'une part, il y a cette péréquation financière intercantonale. On en profite, on en bénéficie comme jamais dans les comptes 2022. On est à plus de 500 millions que nous donnent les autres cantons. Imaginez-vous, c'est plus de 10% de notre budget cantonal.

Il y a aussi un chiffre qui m'a assez impressionné. On est à 4,5 milliards actuellement pour un PIB d'environ 17 milliards. Je pense qu'on a la quote-part de l'Etat de Fribourg par rapport au PIB cantonal qui est extrêmement élevée. Ce serait intéressant qu'on se compare à d'autres cantons. Ensuite, cette BNS, encore une fois, nous donne de l'argent mais parfois rien. Il faut donc un petit peu se méfier de ces rentrées financières de la BNS.

On a des défis pour moi dans cette législature: le HFR, le réchauffement climatique et les énergies renouvelables et les caisses-maladie qui prennent à la gorge beaucoup de citoyens de ce canton, surtout de la classe moyenne. Je pense qu'il y a ici quelque chose à faire.

Chaque année, l'idheap établit un palmarès des différents cantons par rapport à leur situation financière et à la gestion de leurs finances communales. Je pense que ces comptes 2022 de l'Etat de Fribourg méritent une note 5,8. Je suis prêt à parier qu'il y aura 5,8 une fois de plus et c'est très bien. Pourquoi pas 6? A un moment donné, lorsque vous avez quasiment 5%, 192 millions sur les 4 milliards, qui dépassent l'encaissé, on doit se poser la question de savoir où on met le curseur entre les charges à augmenter ou les impôts encaissés. Je pense que c'est un travail d'équilibriste difficile à faire, mais il faut se poser des questions pour le futur. Est-ce qu'on peut encore améliorer cela pour qu'il y ait de moins grands deltas entre le budget et les montants dépensés?

Je tiens à remercier le Conseil d'Etat pour son excellent travail, l'administration cantonale, les contribuables aussi pour leurs efforts substantiels par rapport à ces bons résultats.

Le groupe Le Centre, à l'unanimité, va entrer en matière aux comptes 2022.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Je remercie tous les groupes qui se sont exprimés pour le soutien et l'acceptation de l'entrée en matière.

Je reviens sur une ou deux petites remarques qui ont été faites, sans être exhaustif.

Il est vrai qu'on n'a pas observé beaucoup d'efforts dans le domaine de la consommation énergétique. Il faut dire que les efforts qui ont été entrepris sont réels et ont été compensés par l'augmentation des prix. Au final, on a l'impression qu'il n'y a rien qui s'est passé. Je tiens à dire que les efforts de l'administration en particulier qui ont été réalisés dans ce domaine et de la population sont quand même là.

Les investissements sont beaucoup plus importants que prévu. C'est une très bonne nouvelle. Evidemment, le degré d'autofinancement est élevé aussi parce qu'on met en relation les versements aux fonds et aux provisions, plus les amortissements, plus le résultat de l'exercice. C'est très élevé notamment grâce à la Confédération et cela donne une proportion de couverture complète des investissements nets par le biais de l'auto-financement. Evidemment, cela renvoie à la discussion sur l'origine aussi de ces recettes.

Les défis à venir sont importants, vous avez raison de le relever. On a fait un inventaire dans le plan financier d'une partie de ces défis à relever, qui sont extrêmement importants. Si on regarde les investissements qui sont plus élevés, ce qui représente quand même une baisse par rapport au budget, ce qu'il faut peut-être mettre en relation, c'est l'effort fait pour 2021 et celui fait pour 2022. Si je prends simplement les investissements propres, donc nos bâtiments, on est passé de 68 à 86 millions. L'effort est donc là même s'il n'est pas aussi élevé qu'on l'avait prévu dans le budget. Je voulais quand même relever cet élément positif.

J'ai pris note de l'analyse du groupe UDC, qui souhaite lancer maintenant, si j'ai bien compris, une motion pour une baisse d'impôts liée à l'excellent résultat 2022. Je rappelle que cet excellent résultat est relatif à ce que nous a versé la BNS, qui ne nous versera probablement rien à la fin de cette année, et à la péréquation financière aussi, de plusieurs dizaines de millions, avec une stabilisation l'année prochaine. Et j'espère que la BCF fasse aussi évidemment d'excellent résultat. C'est pour moi un peu délicat de dire qu'on va avoir de manière récurrente ce style d'excellents résultats, puisque l'essentiel de ces 190 millions résulte de recettes externes sur lesquelles nous n'avons aucune maîtrise. Je me permets aussi de vous rappeler que nous avons fait toute une série de baisses fiscales ces dernières années. Brièvement, en 2020 pour presque 60 millions de

francs, en 2021 pour 50 millions de francs, en 2022 pour presque 30 millions de francs, et en 2023 pour quelque 17 millions de francs. On a encore baissé le coefficient deux fois et je vous rappelle qu'une motion pour une nouvelle baisse notamment lors de l'acquisition d'un premier logement a été acceptée au Grand Conseil — je vais y revenir tout soudain — avec un projet de modification de loi et une entrée en vigueur au début de l'année prochaine.

M^{me} Levrat a relevé qu'il y avait des domaines qui échappaient finalement à ces bonnes nouvelles. J'aimerais quand même dire que si nous avons fait des provisions avec ces 190 millions, c'est parce que nous y sommes aussi contraints. Le Grand Conseil, avec le budget, décide des montants et des affectations. S'il y a un différentiel, c'est dans la loi sur les finances que les choses sont expliquées. Nous le mettons dans des provisions. Ces provisions touchent aussi des dépenses qui ont dépassé ce qui avait été budgété. C'est l'exercice précisément pour le HFR avec une activité hospitalière qui était plus importante que budgétée. On a donc fait des provisions pour ce qui sera en dépassement en 2022 et dans lesquelles on pourra aller puiser en l'occurrence. On a mis 20 millions pour l'activité supérieure ou plus importante du HFR. C'est typiquement aussi l'exemple de l'utilisation de ces montants. C'est évident aussi que la situation du HFR nous préoccupe.

Enfin, vous l'avez relevé, les investissements sont à la hausse et ce ne sont pas que les prêts et les participations, qui ont passé effectivement de 23 à 60 millions, mais aussi deux autres domaines, les investissements propres et les subventions d'investissements.

Voilà les quelques remarques plus pointues que je voulais donner en vous remerciant pour les considérations générales et l'entrée en matière.

Moussa Elias (*PS/SP, FV*). Jetzt wollte ich für unsere Gäste aus Düdingen auf Deutsch sprechen, aber nun haben sie den Saal bereits verlassen - das ist egal, ich spreche weiter auf Deutsch, vielleicht schauen sie ja unten noch den Rest dieser spannenden Debatte an.

Drei Punkte möchte ich im Namen der Geschäftsprüfungs- und Finanzkommission erwähnen.

Zuerst möchte ich mich bei allen Fraktionen und Fraktionssprechern bedanken, dass auf die Vorlage eingetreten wird und entsprechend auch dem Vorbescheid der FiKo.

Es wurden insbesondere die Investitionen in den Immobilienpark erwähnt - wir haben das auch gesehen bei der Prüfung des Finanzplanes, dort kommt noch ein grosser Brocken auf den Staat zu. Das werden wir sicherlich weiterverfolgen, und die Debatten rund um den Sanierungskredit des Chemiegebäudes an der Universität Freiburg, Sie haben sie sicher noch in Erinnerung, haben hier die verschiedenen Punkte aufgezeigt.

Ich kann mich selbstverständlich nicht im Namen der Kommission zu der angekündigten Motion betreffend Steuersenkung äussern, da diese selbstverständlich nicht geprüft wurde durch unsere Kommission. Ich erlaube mir aber persönlich, darauf hinzuweisen, dass diese Motion den Empfehlungen von ChatGPT widerspricht. ChatGPT empfiehlt uns eher, Einnahmen zu erhöhen, statt Einnahmen zu senken, ich habe es in der Eintretensdebatte in meinem Bericht bereits erwähnt.

Und als dritter und letzter Punkt die ganzen Fragen bezüglich der guten Ergebnisse beziehungsweise der Erhöhung der Gewinnsteuern für das Jahr 2022 der juristischen Personen: Wir werden im Grossen Rat vermutlich in der zweiten Hälfte einen Bericht des Staatsrates prüfen können bezüglich der verschiedenen Covid-Unterstützungsmassnahmen zugunsten der Wirtschaft. Da wird es dann interessant sein, auch eine Analyse zu machen oder eine Parallele zu ziehen zwischen den – ich erinnere – durch Steuergelder finanzierten verschiedenen Unterstützungsmassnahmen zugunsten der Wirtschaft und den guten Ergebnissen bezüglich der Gewinne der steuerpflichtigen juristischen Personen.

> L'entrée en matière n'est pas combattue.

—

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Rapporteur-e:	Rey Benoît (<i>VEA/GB, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Rapport/message:	28.03.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1550</i>)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1628</i>)
Remarque:	Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.

Examen de détail

Rey Benoît (*VEA/GB, FV*). Je souhaite en préambule remercier M. le Conseiller d'Etat Didier Castella et son secrétaire général, qui nous ont accueillis pour l'analyse de ces comptes et fourni toutes les informations nécessaires.

Au niveau du compte total de la direction, l'excédent de charges des comptes de fonctionnement de la DIAF se monte à 95 700 000 frs, soit un montant de 2,33 millions de francs supérieur au budget 2021. Bien que les charges se situent environ à 2,5 millions en-dessous du budget, les revenus totalisent 4,8 millions de moins que prévu au budget.

Le compte des investissements s'élève à 25 600 000 frs et se situe en dessous du budget, qui prévoyait des investissements à hauteur de 30 millions. Cette différence d'environ 5 millions provient du SAgrri, car les subventions fédérales pour les investissements de Grangeneuve sont de 2,5 millions inférieures au budget.

Secrétariat général: des subventions pour l'Agglomération Rivelac à hauteur de 14 500 frs ont été transférées de la DIME à la DIAF. Rien d'autre à signaler.

Au *Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil*, l'excédent de charges est inférieur au budget à hauteur d'environ 500 000 frs. Cela s'explique par une bonne maîtrise générale des dépenses et des frais de personnel.

Au niveau des traitements du personnel, un manque de postes se fait ressentir à l'état civil. Durant 2022, il a été difficile de remplacer les officiers brevetés partis l'année précédente, notamment en lien avec la réforme de la Caisse de pension et certains départs dans d'autres cantons. De plus, la formation de ces officiers d'état civil, d'au moins deux ans au minimum, repose sur les officiers brevetés, et cela entraîne pour eux un investissement en temps très important. Il n'y a pas d'officiers de l'état civil disponibles sur le marché.

Au niveau des *préfectures*, l'excédent des charges est supérieur au budget dans toutes les préfectures. Dans certaines d'entre elles, l'écart entre les amendes budgétées et encaissées est assez conséquent. Au niveau des charges, il y a de manière générale peu d'écart entre le budget et les comptes. Les préfectures en détail: au niveau de la Préfecture de la Broye, sur la récupération des traitements depuis 2021, le préfet a renoncé à toutes les indemnités des commissions ou associations intercommunales, cantonales et intercantionales. Ce n'est pas le cas dans les autres préfectures. Il n'y a pas de directives cantonales possibles à ce niveau-là et c'est un point qui devra être remis à l'ordre du jour d'une prochaine conférence des préfets pour essayer d'harmoniser ces pratiques.

Sur le Lac, nous avons parlé des retards. Le retard de traitement des dossiers est rattrapé et c'est réjouissant. Il y a eu un contrôle de toutes les préfectures, cela se fera désormais chaque année.

En Veveyse, juste une question d'apprentis, il n'y a plus d'apprenti à la préfecture de la Veveyse. Le problème est qu'il n'y a pas forcément assez de tâches différenciées, par contre on relève que la direction contribue de manière très notable et efficace à la formation au sein de l'Etat en engageant d'une manière régulière des juristes stagiaires.

A propos du *Service des communes*, nous nous étions intéressés à savoir ce qu'il en était des coûts finaux de la fusion proposée du Grand Fribourg. Les subventions cantonales au projet de fusion du Grand Fribourg prévoient que l'Etat apporte un soutien financier, logistique et administratif, selon différents articles de loi. L'aide financière de l'Etat s'élève à 50% des frais de l'Assemblée constitutive. Le décompte final présente un montant à charge de l'Etat de 791 223,20 frs, le coût total s'élève à 1 752 888,90 frs.

Service de l'agriculture: l'excédent de charges est supérieur au budget d'environ 2,2 millions, mais les revenus sont inférieurs à hauteur de 3,2 millions. La taxe sur la plus-value n'a généré aucun revenu alors que le budget en prévoyait 480 000 frs.

La somme totale des paiements directs a diminué de 1,1 million par rapport à l'année précédente. Le nombre d'exploitations ayant droit aux paiements directs a baissé de 44 exploitations pour s'établir à 277.

Un petit changement de rubrique: l'amortissement des subventions d'investissement aux tiers n'est pas budgétisé dans la rubrique 3660.700 mais dans les amortissements des subventions d'investissements aux personnes physiques.

Au niveau du *Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires*, les charges s'élèvent à 15,9 millions et dépassent le budget d'environ 220 000 frs.

À l'*Institut agricole de l'Etat de Fribourg*, qui, je le rappelle, est en gestion par prestations, l'excédent de charges est d'environ 1 million inférieur au budget. Cela est dû à des charges inférieures au budget de 600 000 frs et à des revenus supérieurs de 400 000 frs. Les comptes se présentent sans grande variation par rapport au budget.

Au niveau de la construction, il est intéressant de relever que le nouveau concept est que c'est Cultures fromagères SA qui va construire, selon les règles des marchés privés, et pas l'Etat, c'est un changement de paradigme. Le projet Les Ecureuils est terminé et pour la Grange Neuve, le crédit d'étude a été accordé pour 2022 et 2023, c'était une décision du Grand Conseil.

Au *Service des forêts et de la nature*, l'excédent de charges est d'environ 100 000 frs supérieur au budget. Les charges et revenus se situent légèrement en-dessous du budget pour un total d'excédent de charges de 21,7 millions.

Sur la prestation 1800, au niveau des relations publiques, la baisse de ces prestations est due au nombre d'heures sur le terrain qui ont été effectuées par les collaborateurs scientifiques et les chefs d'arrondissements ou les forestiers, sur le terrain donc, au vu de la situation sanitaire.

Au chiffre 3010.120, les 13 apprentis mentionnés au budget 2022, c'est une erreur. Il n'y a plus qu'une équipe forestière qui engage des apprentis au SFN, les autres équipes ayant toutes été reprises par les corporations forestières.

Sur l'entretien et la rénovation, le budget n'a pas été utilisé alors que l'on sait que l'état des bâtiments nécessite cet entretien, car ce domaine est désormais géré par le Service des bâtiments et il n'est pas utile de faire de l'entretien, «ordinaire» ou de bricole si nous n'avons pas une stratégie globale de ce que l'on fait avec ces bâtiments.

Enfin, pour le *Vignoble de Lavaux*, vous vous le rappelez, nous avons eu une faible récolte en 2021, les ventes de vins étaient satisfaisantes avec un chiffre d'affaires de 1,45 million. La récolte 2022 était correcte et la valeur des stocks de vins en cave a augmenté, ce qui a contribué à un bon résultat et à un versement de près de 100 000 frs au Fonds des vignes.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie le rapporteur pour ses propos, qui correspondent à la réalité des comptes au sein de ma direction. On a fourni une note écrite, on a répondu par écrit aussi aux questions des deux rapporteurs de l'autorité et enfin nous avons essayé de répondre à toutes les questions lors de la séance avec la Commission des finances et de gestion. De manière générale, je n'ai pas d'information complémentaire à fournir quant au rapport très complet du rapporteur.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2022-CE-279

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts

Rapporteur-e:	Rey Benoît (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Rapport/message:	07.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1137)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (BGC mai 2023, p. 1351)

Discussion

Rey Benoît (VEA/GB, FV). Nous avons apprécié la nouvelle formule plus concentrée de ce rapport d'activité du Conseil d'Etat, qui donne une très bonne vision synthétique de la direction. Nous ne relèverons que quelques-uns des éléments que nous avons discutés avec les délégués de la DIAF.

Au niveau des affaires institutionnelles, nous relevons l'important travail débuté sur le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes, d'ailleurs vous vous en souvenez tous, nous avons assez âprement discuté ce premier paquet ce printemps lors de notre session.

Autre activité nouvellement mise en œuvre, l'inspection formelle des préfetures, prévue par la loi sur les préfets. Nous nous réjouissons de cette démarche, qui nous semble particulièrement pertinente et nécessaire.

Au niveau de l'activité de la conférence des préfets, nous soulevons la pertinence des points relevés dans les relations avec les différentes directions de l'Etat. Nous proposons également que cette conférence puisse travailler sur les différences de pratiques en matière financière notamment et je l'ai relevé au niveau des comptes, sur la récupération des indemnités de participation à des séances externes ou des groupes de travail pour essayer de définir une politique commune absolument indispensable.

Au sujet de la remise en état de la pisciculture, thème qui nous a aussi beaucoup occupés, nous prenons acte qu'un décret est prévu pour la fin de l'année 2023.

Le COPil a validé le calendrier en janvier 2023 et c'était avant qu'un peu de temps a été perdu sur l'engagement des spécialistes. Le nouveau timing est assez sportif avec un décret à fin 2023 et une réalisation prévue en 2024.

Le rapport qui nous est présenté fait également état de parcours inopportuns et non autorisés pour les VTT qui sillonnent nos forêts et nos campagnes. Nous avons souhaité savoir de quelle manière ces règles seront mises en œuvre. Les parcours illicites sont systématiquement supprimés et des amendes d'ordre données aux contrevenants dès le moment où, dans une région donnée, une alternative est offerte sur des parcours officiels approuvés. Les constructions illicites (rampes, sauts, etc.) font l'objet d'une dénonciation et d'une déconstruction, indépendamment de la réalisation de parcours officiels ou non.

Enfin, à Grangeneuve, nous soulignons l'importance de l'installation de Biogaz, mentionnée dans le rapport 2022, qui a fait d'ailleurs l'objet d'une conférence de presse le 3 mai dernier. Nous nous réjouissons de cette réalisation, qui pourra servir d'exemple pour faire de la promotion auprès des particuliers.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. Je remercie le rapporteur pour ses propos. J'ai entendu sa demande d'harmonisation en relation avec les jetons dans les différentes commissions et conseils d'administration. J'aimerais vous rappeler qu'il ne s'agit pas ici du Conseil d'Etat, qui est totalement harmonisé, mais que c'est une discussion qui aura lieu avec la conférence des préfets, comme vous l'avez bien mentionné.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport et comptes 2023-DIAF-2

Etablissement cantonal d'assurance des animaux de rente (Sanima) – rapport d'activité et comptes 2022

Rapporteur-e:	Rey Benoît (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts
Préavis de la commission:	12.05.2023 (BGC mai 2023, p. 1670)

Discussion

Rey Benoît (VEA/GB, FV). Les frais de lutte contre les épizooties ainsi que les indemnités pour pertes d'animaux pris en charge par Sanima s'élèvent à 1 306 000 frs. La participation financière de l'Etat est de 522 000 frs. Le résultat d'exploitation 2022 se monte à 125 458 frs, étant ainsi d'environ 100'000 frs supérieur à celui de 2021. Le compte des résultats boucle avec un bénéfice de 1 185 781 frs. Cette augmentation du bénéfice pour cet exercice par rapport à celui de l'année précédente est due principalement à la diminution des coûts liés aux cas de BVD et de salmonellose. Les fonds de réserve s'élèvent au total à 29 millions de francs.

La participation de l'Etat aux frais assumés par Sanima s'élève à 678 619 frs. Les amortissements sur les immeubles et les installations des centres collecteurs de Guin, Châtillon et La Joux se montent à 223 984 frs.

Concernant les activités, la peste porcine africaine (PPA) continue de se propager en Europe et des foyers apparaissent près des frontières nationales. Le sanglier étant le principal vecteur de ce risque, des mesures de détection précoce sont en place et les détenteurs de porcs sont appelés à respecter les mesures de biosécurité.

La grippe aviaire (HPAI) a été détectée en fin d'année en début de période de migration sur des oiseaux sauvages. Une nouvelle variante du virus et une situation européenne très problématique ont contraint les autorités sanitaires à mettre l'ensemble de la Suisse sous mesures de protection. Tous les détenteurs de volaille à titre de hobby ou professionnels doivent mettre en place ces mesures.

La BVD nécessite toujours beaucoup de moyens. Suite aux résultats des deux études publiées, le groupe de réflexion en collaboration avec le SAAV et Grangeneuve a décidé de mettre en place 7 nouvelles mesures pour éradiquer cette maladie, le nombre d'exploitations touchées et d'animaux indemnisés a reculé en 2022. A noter également qu'à la fin de l'année 2021, Pascal Losey a décidé de prendre sa retraite après plus de 29 ans de service.

Castella Didier, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. J'aimerais remercier le rapporteur et aussi l'administrateur et son équipe, qui font un très bon travail au sein de Sanima. Il faut savoir que les épizooties sont un souci perpétuel. On a cité la peste porcine, la grippe aviaire, la BVD, c'est l'évaluation des risques qui est faite quasiment en permanence avec, vous le savez bien en termes d'épizooties, une fluctuation des risques, qui peuvent évoluer très, très rapidement, en quelques semaines, en fonction des foyers qui peuvent naître à une place ou à une autre, mais il y a un suivi très professionnel qui est fait, je remercie ceux qui y collaborent.

Vote

> Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 74 voix contre 0 et 0 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Christel (FV,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VEA/GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Ingold François (FV,VEA/GB), Jakob Christine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Levrat Marie (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Thalman-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 74.*

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43 Direction des finances

Rapporteur-e:	Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Rapport/message:	28.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1550)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (BGC mai 2023, p. 1628)
Remarque:	Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.

Examen de détail

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Les comptes 2022 de la DFIN bouclent avec un excédent de revenus de 2,014 milliards, soit une augmentation de 69 millions par rapport au budget 2022 et 61 millions de plus que les comptes 2021.

Pour les investissements, l'excédent de dépenses est de 6,7 millions contre 8,7 millions au budget 2022.

Au niveau du personnel, nous constatons une différence de -16,35 EPT par rapport au budget 2022. Il s'agit notamment de -11,15 EPT au SITel et cette situation est similaire à celle de l'année dernière en raison des difficultés que rencontre l'Etat pour trouver du personnel qualifié dans ce domaine.

Sans entrer maintenant dans les détails, quelques informations sur les différents centres de charges, à l'Administration des finances, il faut relever le versement de la part exceptionnelle du résultat 2021 de la BNS, soit 149 millions contre 50 millions au budget et la reconstitution partielle de la provision BNS de 75 millions.

Vu les pertes enregistrées par la BNS sur l'exercice 2022 de l'ordre de 132 milliards, il n'y aura aucun versement de la part de la BNS en 2023 sur la base de l'exercice 2022, ni en 2024 a priori, car la BNS va devoir reconstituer ses réserves et le cas échéant il faudrait un bénéfice supérieur à 50 milliards avant de pouvoir redistribuer une part aux cantons. Au 31.12.2022, il y a donc 103 millions de réserve (28 millions + 75 millions), ce qui correspond à deux années de versement de la part BNS calculée à raison de 50 millions par année.

Au niveau des comptes relatifs à la péréquation fédérale, on constate un record jamais atteint ces 10 dernières années avec un total de 539 millions en 2022, soit 80 millions de plus qu'aux comptes 2021.

À ce propos, les chiffres annoncés à la Direction des finances pour l'élaboration du budget 2024 confirment ce qui a été présenté à la CFG au niveau de la péréquation fédérale, à savoir une stagnation dès 2024, raison pour laquelle une provision de 10 millions figure aux comptes 2022 pour faire face aux baisses qui arriveront inmanquablement dès 2030. En effet, une chute massive est attendue entre 2030 et 2031 avec près de 100 millions de recettes en moins d'une année à l'autre, puis de manière durable pour la suite.

Au *SITel*, la diminution de l'excédent de charges de 1,5 million par rapport au budget s'explique de la manière suivante:

- > des salaires inférieurs en raison de la différence d'EPT, soit - 1,2 millions; tous les postes sont occupés ou au concours; avec la taille du SITel, dans un secteur d'activité plus mobile en comparaison avec d'autres métiers à l'Etat, les départs et les arrivées font qu'un écart d'EPT entre les budgets et les comptes est inévitable;
- > une enveloppe informatique du SITel supérieure de 364 000 frs;
- > des charges d'exploitation inférieures de 253 000 frs;
- > des revenus supérieurs au budget de 396 000 frs.

Il faut savoir que le SITel établit chaque année un rapport financier sur la digitalisation et les systèmes d'information. Il donne une vue d'ensemble de l'enveloppe informatique de l'Etat 2022 en partant du budget pour aboutir au bouclage, au niveau de chaque pouvoir ou direction, ainsi qu'au niveau du SITel. Il montre aussi les effets des réallocations de crédits en cours d'année ainsi que des reports de crédits.

Au centre de charges *Recettes et dépenses générales*, on relèvera la contribution à la Caisse de prévoyance du personnel de 302 millions, opération unique et neutre.

Aux versements aux provisions à long terme, 10 millions sont prévus pour la reconstitution partielle de la provision RPT, provision qui était de 40 millions, pour faire face aux fluctuations de paiement mais qui a été entièrement dissoute en 2020 pour contribuer au financement du plan de relance pendant la crise du Covid. En effet, les prévisions à moyen terme démontrent un souci majeur quant à l'évolution de cette importante recette et une anticipation paraît indispensable.

Enfin, il y a une attribution au fonds d'infrastructures de 50 millions, fonds qui se monte ainsi au 31.12.2022 à 220 millions.

Concernant le Credit Suisse, l'Etat a des comptes à terme, mais pas d'obligations. Selon l'analyse de la DFIN, le risque est faible pour l'Etat en fonction des garanties données. Il s'agissait pour le canton de Fribourg de placements dans un établissement de 1^{er} ordre.

Il y a à ce jour deux placements : 25 millions avec une échéance en juin 2023 et 50 millions avec une échéance en 2024.

Sachez encore qu'une rencontre aura lieu prochainement pour discuter avec les représentants de Credit Suisse et d'UBS de la situation au niveau du personnel et des guichets dans le canton de Fribourg.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Une remarque ou deux à ajouter, l'effort qui est fait de mettre de côté, d'anticiper pour la BNS, couvre comme l'a dit M^{me} la Rapportrice, 50 millions pour 2024 et 50 millions pour 2025, mais ce qu'il faut savoir c'est que dans le plan financier, on avait mis la moyenne de ce qu'on peut obtenir, ça veut dire 75 millions y compris pour 2026. On parle donc aujourd'hui de montants bien en-dessous de ce qui a été présenté au Grand Conseil lors de l'examen du plan financier.

Kubski Grégoire (*PS/SP, GR*). J'aurais deux questions à l'intention du gouvernement. La première concerne l'Inspection des finances: le Conseil d'Etat avait annoncé sa volonté claire d'augmenter le nombre d'EPT à l'Inspection des finances. On constate qu'il y a une augmentation de 0,5 EPT et que, manifestement, ils ont dû réduire leur Secrétariat de 30% pour pouvoir trouver un poste et mettre au concours un poste à 80%. Est-ce que c'est bien ça, la volonté d'augmentation du Conseil d'Etat et quelles sont les perspectives pour la suite? La deuxième question concerne les liens entre la DFIN et le HFR dans la mesure où les intérêts des prêts au HFR augmentent de presque de 500 000 frs entre les comptes de 2022 et le budget 2022. Ce montant passe à 1,5 million au lieu des 800 000 frs prévus au budget, ça représente une augmentation de plus d'un tiers. Une hausse lors des comptes de 2022 ne laisse rien présager de bon, ça, c'est certain, et en plus chaque année ces intérêts de prêts augmentent. Comment cette hausse est-elle explicable, n'inquiète-t-elle pas le Conseil d'Etat et est-ce qu'il est prévu d'y remédier prochainement ?

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Je peux répondre ainsi à M. le député Kubski: au budget 2022, il y a 0,5 EPT d'inspecteur financier qui ont été accordés. L'équipe sera à 8 EPT pour le budget 2023 et pour le budget 2024 il y a un EPT supplémentaire qui est prévu, si bien qu'on aura une augmentation d'effectifs de 20%, on passera de 7,5 à 9 pour l'année prochaine. Voilà les éléments que j'ai pour la première question. Pour la deuxième, c'est évidemment le découvert au compte courant, le montant qui a augmenté. On est passé à plus de 160 millions alors on a un intérêt qui s'exerce sur un montant supérieur et c'est évidemment un des soucis principaux que nous avons et pour lesquels mon collègue de la DSAS, la délégation à la santé ainsi que tout le Conseil d'Etat s'occupent actuellement. On aura l'occasion de revenir au Grand Conseil avec les réponses que vous attendez. Nous avons les mêmes inquiétudes, il y aura des réponses.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2022-CE-279

Direction des finances

Rapporteur-e:	Gobet Nadine (<i>PLR/PVL/FDP/GLP, GR</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Rapport/message:	07.03.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1137</i>)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1351</i>)

Discussion

Gobet Nadine (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*). Pour le *Secrétariat général*, cette année 2022 est marquée par l'élaboration du plan financier de législature 2022-2026. Le Service des contributions a quant à lui subi une restructuration interne avec pour objectif de centraliser l'accueil des clients à la DFIN et d'instaurer un accueil à l'entrée du bâtiment. La restructuration regroupera toutes les fonctions administratives au sein d'un nouveau secteur 'Relations contribuables' en charge des interactions avec les contribuables.

Quant au *Service du personnel*, il a mené en 2022 une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble du personnel de l'Etat, avec un mandataire externe qui a jugé que le taux de réponse a été bon. 59% des collaborateurs ayant répondu se sont déclarés satisfaits par leur situation professionnelle, ce qui ne signifie toutefois pas que 41% se sont déclarés insatisfaits. Parmi les motifs d'insatisfaction figurent la communication interne et le salaire, même si en comparaison avec d'autres employeurs publics ceux-ci sont tout à fait corrects. Cette enquête servait avant tout à établir des valeurs de référence, chaque unité doit maintenant mettre en place des mesures pour donner suite aux résultats obtenus et c'est la prochaine enquête qui permettra d'assurer le suivi du dossier. Ce qui est intéressant c'est de pouvoir étudier l'évolution du taux de satisfaction à futur.

L'Etat employeur a également mené les analyses sur l'égalité salariale, obligatoires sur la base de la LEg. Les résultats mettent en exergue un écart inexplicé entre hommes et femmes de 1,1%. Un plan pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes est mis en oeuvre au sein de l'administration cantonale. C'est le Bureau de l'égalité qui est chargé de la coordination de cette tâche, mais le travail est celui de l'administration toute entière. Même si la différence salariale non expliquée de 1,1% reste inférieure à ce qu'exige le droit supérieur, le Conseil d'Etat a pour objectif de ramener cette proportion à zéro.

Concernant le SITel, plus de 130 projets ont été traités pour un budget de 23,3 millions de francs et tout au long de l'année des réallocations budgétaires ont été effectuées pour un montant total de 17,4 millions.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Je n'ai pas de commentaire, si ce n'est qu'à la page 88 la fluctuation du personnel pour la Direction des finances comporte des chiffres qui ne sont pas tout à fait exacts; on parle de 32% en 2022, il s'agit de 4,85 et en 2021 c'était 7,30. A un autre endroit du rapport ces chiffres sont correctement rapportés.

Hauswirth Urs (PS/SP, SE). Meine Interessenbindungen: Als Gemeindeammann von Düdingen, aber auch als Vorstandmitglied des Freiburger Gemeindeverband acf-fgv, bin ich direkt betroffen, wenn es um Steuern und daher auch um die Arbeit in der Steuerverwaltung geht. Ich habe gerade gehört, dass die Zahlen jetzt noch nach oben korrigiert wurden. Ich rede im Namen der Sozialdemokratischen Fraktion wie auch in meinem Namen.

Meine Frage: Was gedenkt der Staatsrat bei den Angestellten der Steuerverwaltung zu unternehmen, damit die Arbeiten zeitgerechter erledigt werden?

Trotz des guten Jahresabschlusses, oder gerade wegen dem Rechnungsabschluss, benötigt es bereits bei der Budgetplanung brauchbare Grundlegendaten. Hierzu können nur die Steuerveranlagungen dienen. Aber leider fehlen diese.

Ja, die Gemeinden sowie der Kanton selber benötigen für ihre Budgetausarbeitung möglichst aussagekräftige Zahlen und Grundlagen. Als Gemeindeammann von Düdingen musste ich im Januar mit Missfallen feststellen, dass von über einem Drittel der Steuerpflichtigen die Steuerveranlagungen 2021 noch hängig waren. Diese Feststellung wurde der Kantonalen Steuerverwaltung so brieflich auch mitgeteilt.

Der Umstand der ausstehenden Veranlagungen machte es unmöglich, einen realitätsnahen Steuerabschluss zu erstellen, weil hierzu im Moment von den Annahmen auf Basis der Steuervorauszahlungen ausgegangen werden muss. Auf diesen Missstand wurde ich übrigens bereits im Rahmen der Budgeterarbeitung im Dezember 2022 durch die Gemeinde-Finanzkommission hingewiesen. Diese zeitlichen Rückstände bei den Steuerveranlagungen bereiten Sorgen.

Aus dem Bericht kann geschlossen werden, dass die Fluktuation beim Personal - und jetzt habe ich die falschen Zahlen genommen - im normalen Rahmen zu sein scheint. Und trotzdem verlassen uns sehr gute Mitarbeiter, vermutlich in Richtung von anderen Kantonen.

Auch ist der Personalbestand bei der Kantonalen Steuerverwaltung gleichgeblieben, dies trotz mehr Dossiers, die aufgrund des Bevölkerungswachstums bearbeitet werden müssen.

So erlauben Sie mir, folgende Fragen zu stellen: Verfügt die Finanzdirektion und insbesondere deren Steuerverwaltung über genügend gut ausgebildete und langfristig angestellte Arbeitskräfte in deutscher und französischer Sprache? Mit welchen Massnahmen will der Staatsrat die Arbeiten in Zukunft zeitgerechter erledigen?

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Je remercie M. le Syndic de Düdingen pour ses questions. Je n'ai pas toutes les réponses, ce que je peux vous dire c'est que l'équipe du SCC, qui représente plus de 200 personnes, est en augmentation, on l'a déjà eu fait, et puis il y a également des demandes qui sont faites pour le prochain budget, de manière telle qu'on puisse régler les choses le plus rapidement possible et aussi informer les communes, en particulier sur les différents éléments. Donc, on a des moyens supplémentaires qui sont en discussion et qui seront l'objet de l'arbitrage que fait le Conseil d'Etat, ce service n'est pas évidemment le seul. Pour l'instant, en tout cas, l'équipe, même si c'est à flux tendus, répond aux demandes qui lui sont faites, parfois il y a un peu de retard, j'en conviens, mais je me permettrai d'aller regarder plus précisément aussi pour votre commune les différents éléments pour vous répondre plus concrètement, je n'ai pas le détail.

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Peut-être une précision, c'est vrai qu'il y a un écart de -1,94 EPT entre les comptes et le budget au Service cantonal des contributions. On nous a donné comme explication les changements qui arrivent en cours d'année, les postes qui ne sont pas repourvus directement. Autre élément, c'est vrai qu'il y a peut-être plus de dossiers à traiter, mais parallèlement il y a une augmentation des taxations fiscales qui sont traitées par FriTax de manière digitale ce qui devrait aussi permettre un gain de temps.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

—

Rapport et comptes 2023-DFIN-8 Banque cantonale de Fribourg – rapport de gestion 2022

Rapporteur-e: **Gobet Nadine** (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances**
Préavis de la commission: **10.05.2023** (BGC mai 2023, p. 1738)

Discussion

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). En 2022, la BCF a pu améliorer sa capacité bénéficiaire. Après dotation de 25 millions de francs aux réserves pour risques bancaires généraux, le bénéfice atteint 141,1 millions de francs (+ 4,5% par rapport à 2021). Le capital de dotation s'élève, rappelons-le, à 70 millions. Les avances de la clientèle progressent de 0,8 milliard à 21,6 milliards (+ 3,9%). Les nouvelles limites de crédit octroyées totalisent 2,4 milliards.

Fin mai 2022, M. Albert Michel a quitté son poste de président du Conseil d'administration après 30 ans d'engagement pour la BCF. Depuis le 1^{er} juin 2022, M. Alex Geissbühler a repris le flambeau de la présidence.

Face à la faible représentation des femmes, tant au sein du Conseil d'administration qu'à la Direction générale de la BCF, sujet récurrent, il nous a été signalé que la féminisation des cadres est également un souci pour la BCF, qui a entrepris un certain nombre d'éléments qui devraient être suivis d'effets.

L'année 2022 a également été marquée par la fin des taux négatifs, cycle inhabituel qui a duré 8 ans. Il faut savoir que durant cette longue période de taux négatifs, la BCF a réussi à ne répercuter que marginalement ces taux négatifs sur sa clientèle.

La BCF a également pu verser au canton, aux communes et aux paroisses un montant de 64,6 millions de francs contre 62,3 millions l'année précédente. Ce versement comprend les impôts ainsi que la rémunération de la garantie de l'Etat et du capital de dotation.

Suite à l'annonce en rapport avec la reprise de Credit Suisse par UBS, la Banque a procédé à une analyse détaillée de ses positions avec le Credit Suisse. Aucun risque significatif n'a été identifié dans ce contexte.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Peut-être sous l'aspect Credit Suisse, pour compléter, la Banque cantonale a observé, mais c'est seulement à partir de cette année, une sorte de reflux, qui pourrait être compris comme des clients qui se rapportent ou qui viennent à la Banque cantonale en quittant le Credit Suisse, observé un petit peu plus lorsqu'il y a eu évidemment la reprise par l'UBS, mais il n'y a pas d'élément déterminant, pas de tsunami, pas d'élément significatif, sinon. On s'attend plutôt à une détermination d'UBS sur l'avenir du Credit Suisse à l'intérieur de l'UBS – est-ce que l'entité sera conservée comme telle ou non – pour avoir une vue plus claire en la matière, pour compléter.

Deuxièmement, à propos des taux négatifs, eh bien, finalement c'est en 2022 qu'on a introduit des taux, un intérêt négatif, ce qui explique pourquoi en 2022 on a des dépôts de clientèle qui sont en légère baisse, parce que précisément les clients qui avaient en tout cas des hauts dépôts les ont retirés, soit pour les prendre en cash, soit pour aller les mettre ailleurs.

Michel Pascale (PS/SP, SC). À la lecture du rapport 2022 de la BCF, je me suis posé deux questions, même si ça a été brièvement abordé par M^{me} la Rapporteuse et M. le représentant du Gouvernement, je me permets de les poser. C'est d'une part en rapport avec l'évolution du bilan et son interprétation et la seconde s'intéresse à la part des hommes employés par la BCF.

Le bilan démontre donc une modification de la clientèle ou du moins de ses comportements. En effet, les dépôts de la clientèle ont baissé de 4,4% en 2022 alors que jusqu'en 2021 ils étaient en hausse constante, si je vois le chiffre entre 2020 et 2021 on avait un + 5,5. Donc, du coup, si on met de côté tout effet Credit Suisse, comment interpréter cette baisse? Est-ce que c'est une perte de confiance des épargnants envers leur banque de proximité? C'est une question, mais il y a aussi une inquiétude qu'on pourrait avoir, est-ce que ce ne serait pas éventuellement un indicateur de la santé financière de la population fribourgeoise, de sa capacité à constituer et à maintenir un patrimoine et une indication d'une éventuelle paupérisation de la population, auquel cas ce serait à prendre très au sérieux. J'aurais à ce niveau effectivement une question: comment interprétez-vous, Monsieur le Représentant du Gouvernement, cette baisse des dépôts et quelles mesures seraient prises, le cas échéant, pour y remédier?

J'en viens à ma deuxième question, même si ça a déjà été abordé. En regardant ce beau rapport de 84 pages, nous apprenons que la BCF dispose d'un conseil d'administration de 7 membres, dont 6 hommes, d'une direction de 6 membres, dont 5 hommes, l'organigramme de deux pages comporte 38 noms, 37 ont des prénoms masculins, ce qui représente un taux de 97,4% d'hommes. Ce rapport mentionne 489 collaboratrices et collaborateurs, 57 formations supérieures dont 33 certifications. C'est donc une question extrêmement concrète: pour chacune de ces trois catégories, quel est le pourcentage d'hommes? Partant, une question quand même de base, quels sont la politique et les moyens mis en oeuvre pour diminuer

cette surreprésentation massive dans l'institution bancaire fribourgeoise? Le canton s'est doté d'un plan pour l'égalité dans l'administration cantonale, quid du côté de la BCF?

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Madame la Députée, l'essentiel de la réponse c'est les cash importants, les dépôts importants de la clientèle, qui n'avaient pas été frappés par l'intérêt négatif jusqu'en 2022. Sur les 8 ans, il y a donc eu 7 ans de bonus, je pourrais presque dire, et puis en 2022 ils ont pris cet intérêt négatif et ces clients, à ce moment-là, soit ils ont pris du cash au lieu de le laisser déposé parce qu'ils auraient dû payer quelque chose, soit ils sont allés ailleurs, mais ce n'est que pour 2022. Evidemment, ça a eu cet effet, mais c'est la seule explication de cette baisse de 4,4% des dépôts de la clientèle, il ne faut pas y voir autre chose que ce phénomène-là. J'ai posé la même question à la direction et c'est la réponse qui m'a été faite, que je vous renvoie en fait.

Pour la deuxième, il y a à côté du rapport annuel un rapport sur le développement durable – donc société, gouvernance et environnement – qui donne beaucoup plus de détails peut-être sur ces éléments-là. Il y a tous les taux là-dedans, je ne vais pas commencer à les lire, mais c'est effectivement encore très, très faible. J'observe quand même une augmentation, même si elle est limitée au niveau des femmes cadres supérieures et cadres supérieures mandataires commerciaux. Sur l'ensemble, évidemment qu'on a une majorité de femmes, mais au niveau des cadres c'est insuffisant, mais ils progressent. Dans le cadre de ce rapport sur le développement durable, ils font état des différents engagements qui sont les leurs et de réponses aux normes en la matière au niveau aussi de leur appartenance à l'Association des banquiers suisses, etc.. Donc, je ne peux que vous renvoyer à ça, je n'ai pas d'autre élément, mais la chose est, je dirais, sur le radar et on attend aussi des améliorations.

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Je n'ai pas d'autre commentaire, si ce n'est que j'avais dit que la représentation féminine est un sujet qui revient chaque année lors de l'examen du rapport d'activité de la BCF.

Vote

> Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 83 voix contre 0 et 0 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Aebischer Susanne (LA,Le Centre/Die Mitte), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Pierre-Alain (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Solange (SC,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Cotting Charly (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dietrich Laurent (FV,Le Centre/Die Mitte), Dorthe Sébastien (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Doutaz Jean-Pierre (GR,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Fattebert David (GL,Le Centre/Die Mitte), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VEA/GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Lauber Pascal (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Morand Jacques (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Müller Chantal (LA,PS/SP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pasquier Nicolas (GR,VEA/GB), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Schwander Susanne (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Vuilleumier Julien (FV,VEA/GB), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zamofing Dominique (SC,Le Centre/Die Mitte), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP). *Total: 83.*

Rapport et comptes 2023-DFIN-9

Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) – rapport annuel 2022

Rapporteur-e: **Gobet Nadine** (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances**
Rapport/message: **04.04.2023** (BGC mai 2023, p. 1671)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (BGC mai 2023, p. 1737)

Discussion

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). En 2022, la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat affiche un résultat net de - 5,25%, avec un résultat net des placements de -333 millions. La Caisse de retraite du personnel de l'Etat est pour la première fois dans le régime de la primauté des cotisations suite à la réforme au 01.01.2022 adoptée par le Parlement ainsi qu'en votation populaire.

La réserve de fluctuation de la Caisse a fondu et si elle doit faire face à une nouvelle année boursière aussi difficile, son activité s'en ressentirait.

Au 31 décembre 2022, il y avait 8'695 rentiers et 21'857 membres actifs pour un total de 30'552. Le taux de couverture légal à fin 2022 s'élève à 79,5%, sous le régime de la primauté des cotisations faut-il le rappeler, alors qu'il était de 83% à fin 2021. Les dispositions fédérales relatives au financement des caisses de pension de droit public en capitalisation partielle prévoient notamment un objectif de taux de couverture de 80% à l'horizon 2052. Cet objectif de 80% dans le public correspond à 100% dans le privé. Pour la Caisse de pension, cet objectif sera atteint suivant les projections.

Au niveau immobilier, la Caisse est propriétaire de 167 immeubles construits représentant 8'798 objets, soit 3'737 appartements, 4'805 garages et places de parc et 256 locaux commerciaux.

L'impact du Credit Suisse, à nouveau, sera minime. Le montant mis en risque est évalué à environ 10 millions.

Emonet Gaétan (PS/SP, VE). Je déclare mes liens l'intérêt; je suis enseignant, donc affilié à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, et il y a peu, j'ai participé très activement aux négociations pour la révision de la loi et j'ai notamment organisé des actions des employées et des employés de l'Etat pour tenter de faire améliorer le projet présenté.

Aujourd'hui, je suis déçu, je suis remonté, voire énervé, avec ce qui se passe avec notre caisse. Rien ne va comme prévu et avec du recul, 2 ans après avoir quitté mes fonctions syndicales, je dois dire que je vois rouge en lisant les résultats de notre caisse. Souvenez-vous, Monsieur le Conseiller d'Etat, que beaucoup de choses se sont jouées un mardi matin dans le bureau de M. Godel, qui a réussi à faire plier les enseignants et les enseignantes, ce qui m'a valu bon nombre de messages et de téléphones pour critiquer vivement cette décision. Pour plus de renseignements, vous pouvez toujours vous référer aux écrits de notre ancien conseiller d'Etat.

Mais revenons au présent et aux résultats de notre caisse de prévoyance: une perte de plus de 330 millions de francs, soit plus des ¾ de ce que les citoyens ont accepté de mettre comme dote au changement de primauté mais aussi pour limiter, si l'on peut dire limiter, les pertes subies avec le changement de loi. Un taux de couverture qui passe de 83% à 79,5%. Mais le pire, à mon avis, est l'octroi d'un intérêt de seulement 1% sur tous les comptes. Et encore une fois des employés et des employées de l'Etat qui perdent de l'argent, qui perdent du capital pour leurs rentes à venir. Lors de la révision, on nous avait fait miroiter un taux de 2,5%. Je l'ai accepté, je me suis laissé embobiner par de beaux parleurs, par de beaux discours et par de belles prévisions. De plus, le taux de 1% n'est pas le résultat des discussions au sein de la Caisse, mais l'arbitrage d'un expert externe. Il faut bien sûr relever que les représentants de l'employeur au comité ont bien limité cet intérêt voyant même sûrement d'un bon œil l'octroi de 0%, les représentants des employés militant pour un 2,5% évidemment. Les résultats 2022 de notre caisse sont mauvais et cela ne semble pas ébranler les responsables de la gestion de notre argent et indirectement de celui des citoyens et des citoyennes, responsables de la gestion de notre argent jouant avec nos sous comme des apprentis sorciers.

Monsieur le Représentant du Gouvernement, ce sont quelques 21'000 personnes de ce canton qui se sentent flouées par les décisions de la gouvernance de notre caisse de prévoyance. Ce sont quelques 21'000 employés et employées qui ont fait confiance à quelques beaux parleurs et qui, je l'ai déjà dit, se retrouvent perdants.

Aussi aurai-je quelques questions:

- > Malgré des marchés très fluctuants, des résultats boursiers mitigés et vous me direz une caisse fribourgeoise qui fait sûrement plus que limiter les dégâts, quelles sont les raisons d'une telle perte, de 333 millions de francs, je vous le rappelle?

- > Quelle est la part de responsabilité du comité de la caisse, où par ailleurs il règne une ambiance quelque peu tendue à en lire les journaux à l'époque de la nomination tournante de leur président (sans faire de commentaires aujourd'hui sur le processus de nomination des représentants des employées et employés prévu dans la révision de la loi et imposé par l'employeur)?
- > Pourquoi l'Etat-employeur, ses représentants et l'expert externe n'ont-ils accordé que 1% d'intérêt sur les comptes au lieu des 2,5% promis et quel aurait été le coût des 2,5%?
- > Enfin, la débâcle du Credit Suisse aura-t-elle un impact sur les résultats de l'année en cours?

Merci de me répondre à ces questions et de donner un signal rassurant au personnel, qui n'est plus prêt année après année de subir des pertes pour ses rentes.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Monsieur le Député, oui, les résultats sont mauvais, ils sont mauvais à travers tout le pays pour toutes les caisses. Le résultat moyen suisse est de -9%, nous avons finalement mieux fait que limiter les dégâts, on a fait tout ce qu'on pouvait. Les 2,5%, on n'a jamais dit qu'ils étaient assurés, on a dit: «Compte tenu de la situation économique générale et de tout ce qui peut influencer celle-ci et des décisions et des éléments qui peuvent pénaliser [...]» Je vous passe l'année 2022, ce qu'elle a été en termes de crises, Ukraine, crise énergétique, etc., donc une année très chahutée, qui s'est répercutée sur les marchés et sur les résultats. Or ça, on ne pouvait pas le prévoir, ça aurait été parfaitement évidemment impossible. Ce qu'on peut simplement dire, c'est que cette situation pénalise tout le monde, le comité en est très conscient et soucieux avec maintenant la prise en mains évidemment d'une année qu'on espère meilleure, les premiers signes sont un peu plus positifs et on espère bien pouvoir rétablir la situation à cet égard. Le 1% correspond évidemment à un certain montant, mais je n'ai pas le chiffre précis, ça doit être quelque chose comme 13 millions, le 2,5% fera entre 25 et 30 concrètement au niveau des montants versés. On a aussi le souci d'avoir une meilleure situation, évidemment je pourrais presque dire. Pour cette première année sous le nouveau régime, nous sommes vraiment tombés sur la plus mauvaise année, puisqu'on a, sur les marchés une situation qui ne nous permet tout simplement pas de s'en sortir mieux que cela. Je n'ai pas de boule de cristal, la simple chose que je peux vous dire, c'est que le comité, et on aura certainement la possibilité d'en parler prochainement lorsque la révision de la loi sur la Caisse de prévoyance viendra, se met au travail, va retrousser ses manches et s'activer avec les experts pour avoir la situation la meilleure et la plus solide pour les prochaines années.

- > Le Grand Conseil prend acte de ce rapport et de ces comptes.

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43 Pouvoir exécutif – Chancellerie

Rapporteur-e:	Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances
Rapport/message:	28.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1550)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (BGC mai 2023, p. 1628)
Remarque:	Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.

Examen de détail

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Mon intervention se limite à quelques remarques; tout d'abord, la création à la Chancellerie d'un poste de coordination en lien avec le projet DIGI-FR, mené avec l'Association des Communes Fribourgeoises.

Point de détail, Fribourg a racheté un véhicule aux Valaisans. En effet, un nouveau véhicule a été acheté pour le Conseil d'Etat. L'achat devait se faire en 2024, mais le Conseil d'Etat valaisan a proposé à Fribourg de racheter sa Mercedes pour un prix intéressant. Par conséquent, le Conseil d'Etat n'achètera pas de véhicule en 2024.

Les frais de télécommunications sont moins élevés, notamment en raison d'un nouveau contrat qui a été conclu avec Swisscom par le SITel.

Dernier point, concernant le *Service d'achat du matériel et des imprimés*, en raison des processus liés à la digitalisation, des réflexions sur l'avenir des activités du SAMI sont en cours. Certaines activités pourraient être reprises par d'autres services ou institutions ou fusionnées au sein de l'Etat, par exemple le secteur du matériel et des imprimés et le secteur des

impressions, raison pour laquelle le poste de chef de service n'a pas été repourvu après le départ à la retraite du titulaire et le dossier est encore en suspens.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2022-CE-279 Chancellerie d'Etat

Rapporteur-e: **Gobet Nadine** (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances**
Rapport/message: **07.03.2023** (BGC mai 2023, p. 1137)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (BGC mai 2023, p. 1351)

Discussion

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR).

En novembre, Fribourgissima a lancé sa nouvelle marque territoriale « Fribourg: terre de valeurs », qui permet de mettre en avant les prestations et produits fribourgeois. Ce support commun de marketing territorial est à disposition tant des organisations économiques, touristiques, culturelles, que sportives ainsi que des acteurs de l'économie fribourgeoise.

Le programme DIGI-FR a permis la mise à disposition des premières prestations communales auprès des communes pilotes. Le module de connexion au guichet virtuel a migré vers la SwissID. Cela a entraîné une perte du nombre d'utilisateurs, puisque certaines personnes n'avaient plus besoin du guichet virtuel et n'ont ainsi pas effectué la migration.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43 Pouvoir exécutif – Conseil d'Etat

Rapporteur-e: **Gobet Nadine** (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances**
Rapport/message: **28.03.2023** (BGC mai 2023, p. 1550)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (BGC mai 2023, p. 1628)
Remarque: **Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.**

Examen de détail

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). Les charges du Conseil d'Etat sont en hausse de 190 103 frs par rapport au budget, ce qui s'explique principalement par les nouvelles rentes et par les nouveaux types de salaires. En effet, trois anciens conseillers d'Etat sont les nouveaux bénéficiaires d'une rente en 2022.

La récupération des traitements est en baisse de 83 000 frs, il faut savoir qu'en 1^{ère} année de législature, la participation des membres du Conseil d'Etat dans les conseils d'administration est toujours moins élevée et il arrive que les représentants du Conseil d'Etat dans certains conseils d'administration ne soient plus des conseillers d'Etat en exercice.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2022-CE-279 Conseil d'Etat

Rapporteur-e: **Gobet Nadine** (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances**
Rapport/message: **07.03.2023** (BGC mai 2023, p. 1137)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (BGC mai 2023, p. 1351)

Discussion

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). *Remarques générales:* Le rapport d'activité du Conseil d'Etat a pris, pour l'année 2022, une nouvelle forme. Il compte 108 pages au lieu des 530 que contenaient généralement les rapports d'activité des différentes directions. Dans ce rapport, on trouve tout d'abord un point sur l'avancement des travaux dans le cadre du programme gouvernemental. Cette partie du rapport donne une vue d'ensemble des principaux projets du Conseil d'Etat suivant ses priorités. Cette partie est très lisible et nous souhaitons féliciter les auteurs du rapport, qui ont fait un travail de synthétisation et de clarification important. Un certain nombre de liens internet permettent l'accès à plus d'informations, ce qui est particulièrement appréciable. Ainsi, de manière générale, le rapport nous paraît plus digeste et bien plus facile d'accès tout en fournissant les informations nécessaires via les liens internet. La Chancellerie est ouverte à nos remarques sur ce document, étant donné qu'il proposait une toute nouvelle approche.

Conseil d'Etat: La nouvelle équipe du Conseil d'Etat a consacré un temps non négligeable à élaborer le plan financier de la législature et le programme gouvernemental. Une nouvelle approche a aussi été introduite, à savoir une publication de ces deux outils en deux temps. De prime abord, le Conseil d'Etat en tire un bilan positif. Plusieurs dossiers spéciaux ont dû être gérés par le Conseil d'Etat: COVID-19, guerre en Ukraine, pénuries d'énergie, etc. Concernant le dossier ukrainien, nous pouvons relever que 749 familles fribourgeoises ont accueilli 1789 personnes. Concernant les chiffres clés, on constate que le nombre d'instruments parlementaires transmis au Conseil d'Etat en 2022 n'est pas beaucoup plus élevé qu'en 2021, qui était une année d'élections cantonales. Les divers retards constatés dans les réponses sont liés à plusieurs facteurs mais, en principe, le Conseil d'Etat doit demander une prolongation de délai. Le rapport présente un tableau sur la fluctuation du personnel à l'Etat de Fribourg. La manière de calculer cette fluctuation est également expliquée. Le taux de fluctuation en 2022 est de 5.83% et en 2021 de 8.07%, ce qui paraît peu élevé. Les détails de la fluctuation du personnel par direction se trouvent dans les rapports des différentes directions.

Siggen Jean-Pierre, Directeur des finances. Nous sommes très satisfaits de constater que la nouvelle mouture du rapport d'activité est bien acceptée, que ce dernier a été jugé intéressant et qu'il peut être consulté facilement comme référence. En termes de fluctuations du personnel, vous trouverez les chiffres exacts relatifs à ma direction que j'ai précédemment mentionnés dans la partie du Conseil d'Etat.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43 Pouvoir législatif

Rapporteur-e: **Gobet Nadine** (PLR/PVL/FDP/GLP, GR)
Représentant-e du Parlement: **Mireille Hayoz, secrétaire générale du Grand Conseil**
Rapport/message: **28.03.2023** (BGC mai 2023, p. 1550)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (BGC mai 2023, p. 1628)
Remarque: **Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.**

Examen de détail

Gobet Nadine (PLR/PVL/FDP/GLP, GR). En ce qui concerne le Grand Conseil, l'excédent de charges est en baisse de 210 454 francs par rapport au budget. La différence s'explique principalement par le BGC, qui coûte moins cher que prévu, par les sessions extra-muros, qui ont eu lieu à la salle des Fêtes en mai et juin avec une location de 7000 à 8000 francs plutôt qu'à Forum Fribourg, qui facture une location de 20 000 francs par session, donc un coût de location moins élevé, et enfin par le

nombre de séances du Grand Conseil (31 contre 32 en 2021). Désormais, c'est le personnel interne qui s'occupe de la régie des micros, d'où une diminution des charges de 20 000 francs. En ce qui concerne les prestations de service par des tiers, il n'y a rien eu en 2022 pour la CEP Pisciculture (rien de plus que les 130 000 francs présentés lors des derniers comptes 2021). Quant au contrôle d'accès, il s'agit des agents de sécurité placés à l'entrée du Grand Conseil pendant chaque session. Ce contrôle, qui fait l'objet de certaines critiques, va continuer selon le protocole de sécurité réalisé avec la police étant donné qu'il n'y a pas de portique de sécurité, les coûts ayant été jugés trop élevés. Dernier élément, pour prévoir le budget lié aux commissions, le Secrétariat se base sur la moyenne des dernières années. Or, vu que nous étions en début de législature, il y a eu moins de séances de commissions que prévu.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43 Direction de la sécurité, de la justice et du sport

Rapporteur-e:	Ingold François (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport
Rapport/message:	28.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1550)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (BGC mai 2023, p. 1628)
Remarque:	Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.

Examen de détail

Ingold François (VEA/GB, FV). L'excédent de charges de la DSJS comptabilisé en 2022 est de 26 789 266 francs, à savoir une amélioration de 17% par rapport aux prévisions. Cette amélioration permet en partie et indirectement de compenser les 6,4 millions de francs de péjoration des comptes du pouvoir judiciaire. L'effectif total de la direction se monte à 1003,14 EPT, à savoir 2,1 EPT de plus qu'inscrits au budget 2022. De comptes à comptes, nous pouvons constater une forte augmentation de 14,32 EPT. Cette augmentation s'explique notamment par un rattrapage au sein de la police cantonale de 6,22 EPT ainsi que par les EPT du Service du sport rapatriés à la DSJS.

Police du commerce: Après un exercice 2021 extrêmement péjoré par la COVID (-27% par rapport au budget 2021 dû à la baisse des revenus relatifs à la perception des émoluments, taxes et autres impôts), les comptes 2022 retrouvent des couleurs en respectant le budget 2022 avec même une augmentation de l'excédent de revenus de 9% par rapport aux comptes 2020. Cela s'explique par une augmentation du nombre de patentes de 450 000 francs compensant la baisse sur les produits des jeux de 350 000 francs.

Service de la population et des migrants: Nous pouvons observer une diminution de l'excédent de charges par rapport au budget 2022 de près de 2 millions de francs. Cette situation peut être imputée à une très forte augmentation des recettes, de 1,1 million de francs, en lien avec l'établissement des passeports, en corollaire à l'allègement des mesures sanitaires et à l'augmentation des voyages vers l'étranger. La participation de la Confédération aux frais administratifs a également augmenté de 900 000 francs. Il s'agit ici des frais administratifs générés par l'attribution au canton de requérants d'asile et la récupération de frais de renvoi et de détention concernant des ressortissants étrangers relevant de la Loi sur l'asile.

Office cantonal de la circulation et de la navigation: Les revenus et les charges sont stables depuis 2021. L'impôt sur les véhicules à moteur a augmenté très faiblement entre les comptes 2021 et 2022. Cette stabilité comptable ne décrit pas la réalité du nombre de véhicules – le nombre de véhicules a augmenté de 1,3% - mais 42 460 véhicules profitent, depuis 2022, d'une réduction fiscale environnementale. Nous pouvons signaler ici qu'à futur, cette rubrique, après sa stabilisation en 2022, devrait décroître en raison de l'augmentation du nombre de véhicules électriques soumis à une imposition plus favorable.

Gendarmerie cantonale: Nous observons une diminution de l'excédent de charges de près de 5% par rapport au budget 2022. Cette situation est due à la balance déficitaire entre les départs volontaires et les engagements transferts. En 2022, il y a eu 12,42 EPT transférés vers la Police de sûreté et le commandement, par rapport à 9,36 en 2021. L'augmentation des revenus s'explique par l'augmentation des prestations de service pour des tiers, comme le passage du Tour de France. Nous pouvons également signaler une perte de recettes liées aux amendes de 1,35 million liée à la panne d'un radar. Au niveau du compte des investissements, la différence de 20 000 francs est due à des reports de crédit et à des frais liés à l'acquisition d'un nouveau bateau ainsi que de deux «girafes» - il s'agit bien entendu de radars mobiles.

Service de l'exécution des sanctions pénales: Si nous pouvons observer une diminution des charges de près de 2,5 millions par rapport au budget 2022, le résultat comptable reste stable depuis 2021. Cette situation est induite par le ralentissement de l'activité judiciaire et se traduit de manière comptable par une diminution récurrente des charges liées à l'exécution des condamnations de 930 000 francs ainsi que par une diminution de 400 000 francs en lien avec la détention des détenus fribourgeois auprès de l'EDFR par rapport au budget. Le placement dans les établissements spécialisés a également diminué de 385 000 francs.

Service du sport: Les charges augmentent de 1 million par rapport au budget 2022 mais sont en grande partie compensées par l'augmentation des revenus de 900 000 francs. Cette situation s'explique par l'augmentation des subventions cantonales de 900 000 francs pour satisfaire le plan de relance, qui sont partiellement compensées par le prélèvement sur les fonds et financements spéciaux dans le capital propre de 314 000 francs ainsi que par des prélèvements sur le fonds de relance de 566 000 francs.

Bürdel Daniel (*Le Centre/Die Mitte, SE*). *Meine Interessenbindungen:* Ich bin Syndic der Gemeinde Plaffeien und ich ergreife das Wort zum Thema des Campus Schwarzsee.

Im Jahre 2016 haben wir hier im Grossen Rat den Investitionskredit zum Bau der Dreifachturnhalle beschlossen, dringend gebrauchte Mittel, um das kantonale Sportzentrum zu einem echten Instrument der kantonalen Sportförderung zu entwickeln.

Bereits am vergangenen 8. September 2022 wurde eine Kommission ernannt, die einen entsprechenden Zusatzkredit behandeln soll. Seither, also rund 9 Monate später, warten wir immer noch auf ein Angebot, um dieses Geschäft endlich behandeln zu können. Für die künftige Entwicklung der kantonalen Sportinfrastruktur und auch der betroffenen Region ist dieses Projekt zentral. Das sieht man auch am Budget, das nicht eingehalten werden kann. Wir haben einen grösseren Verlust als budgetiert. Wenn wir die nötige Infrastruktur nicht stellen, werden wir auch keine besseren Resultate erzielen können. Dies stösst immer mehr auf Unverständnis. Ich bitte den Sportdirektor, den zuständigen Staatsrat also, hierzu Stellung zu nehmen und uns zu informieren, wann dieses Geschäft endlich behandelt wird und wann wir hier im Grossen Rat über die künftige Sportinfrastruktur diskutieren und entscheiden können.

Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport. Pour répondre au député Bürdel, nous avons effectivement pris un peu de retard avec le décret qui devrait arriver prochainement. Nous travaillons en étroite collaboration avec la DIME et M. Steiert pour pouvoir vous présenter le décret dans les plus brefs délais.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport d'activité 2022-CE-279

Direction de la sécurité, de la justice et du sport

Rapporteur-e:	Ingold François (<i>VEA/GB, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport
Rapport/message:	07.03.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1137</i>)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1351</i>)

Discussion

Ingold François (*VEA/GB, FV*). Je vous livre ici quelques remarques qui ont retenu notre attention.

Reprise dans le domaine du sport: Lors de la discussion, nous sommes revenus sur la reprise de la responsabilité du Service du sport au sein de la direction ainsi que de la LoRo. Les activités d'intégration ont été plus importantes que prévu. Le résultat des démarches et le développement des activités sont jugées très positives.

Sécurité de l'information: La DSJS a accepté de prendre la responsabilité du domaine de la sécurité de l'information. Ce projet règle et sépare le domaine de la sécurité de l'information de celui de la cybersécurité. Dans ce team, un délégué est prévu.

Police cantonale, projet MOMENTUM: On relève que dans le cadre de la mise en œuvre du projet MOMENTUM, différentes unités ont été créées dans le commissariat cybercriminalité: l'unité contrôle de qualité et le commandement des unités spéciales. Le projet prévoit, selon décision du Grand Conseil de novembre 2021, une augmentation d'ici à 2026 de 46,5 EPT.

Hate: Sur mandat du Grand Conseil, un recensement des violences et phénomènes discriminatoires liés à l'apparence, à l'identité de genres et l'orientation sexuelle à l'encontre de la communauté LGBTQI+ a été mis en place. Un effet positif a été observé sur la gestion de la diversité au sein du corps de police dans le domaine du recrutement.

Protection de la population et organe cantonal de conduite: En septembre 2022, la CFG s'est interrogée sur les conditions d'engagement et sur les modalités de fonctionnement de l'OCC. En 2022, lors de la canicule estivale, l'intervention de l'OCC a été demandée. Cela a pu être possible dans le cadre de la mise en place de la loi sur la protection de la population.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43 Pouvoir judiciaire

Rapporteur-e:	Ingold François (VEA/GB, FV)
Représentant-e du gouvernement:	Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport
Rapport/message:	28.03.2023 (BGC mai 2023, p. 1550)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (BGC mai 2023, p. 1628)
Remarque:	Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.

Examen de détail

Ingold François (VEA/GB, FV). Le total des charges du *Pouvoir judiciaire* est de 93 millions pour un total de revenus de 41 millions de francs. Par rapport au budget, l'excédent de charges du Pouvoir judiciaire a augmenté de 14,15%. De manière générale, nous pouvons observer une augmentation des charges de 2,7 millions et une diminution des revenus d'environ 3,6 millions de francs. Si la hausse des charges reste relativement contenue (+ 3,05%), son excédent est surtout péjoré par une nette diminution des revenus attendus de 8%. Les revenus, amendes, émoluments et frais de justice ont été évalués selon une fourchette haute dans les comptes 2021. Une seule amende de 4,2 millions de francs avait, pour mémoire, permis de majorer les recettes perçues. Nous pouvons observer un dépassement de 11,52 EPT entre le budget et les comptes 2022. De comptes à comptes, cette augmentation est plus relative (7,73 EPT). Les raisons d'une telle augmentation doivent être cherchées dans l'engagement de magistrats dans les différents tribunaux et justices de paix, ce qui implique automatiquement l'engagement de greffiers. De plus, pour remédier à la surcharge des autorités judiciaires, des absences, comme pour la maladie ou maternité, sont très rapidement compensées, la suppléance étant finalement intégrée au total des EPT.

Ecarts récurrents entre le budget et les comptes: D'une manière générale, plusieurs rubriques du pouvoir judiciaire dépendent du nombre d'affaires entrantes et peuvent ainsi fluctuer d'année en année. Cela ne peut être estimé avec exactitude lors de la phase budgétaire. Ces rubriques font toutefois l'objet d'une deuxième estimation en juillet de chaque année en fonction des comptes de l'année en cours, de façon à être les plus exacts possible. Si la difficulté de budgéter ne fait aucun doute, nous pouvons néanmoins nous questionner si le service des finances n'inscrit pas sporadiquement dans cette direction des baisses de charges incompatibles avec la réalité et des revenus aux ambitions démesurées. Comme chaque année, je ne m'aventurerai dans aucune conclusion hâtive.

E-justice: La nouvelle organisation du programme e-justice déployé en 2021 a eu pour conséquence une accélération générale, que ce soit dans la validation et la mise en œuvre d'une vision et stratégie en lien avec les besoins métier et l'alignement avec le projet de la justice suisse, Justitia 4.0. La planification des projets à moyen terme, sous la forme d'une échelle temporelle, a été validée et s'adapte au gré des besoins qui évoluent.

Tribunaux d'arrondissement: L'augmentation des charges par rapport au budget 2022 est de 1,4 million et la diminution des revenus pour la même période est de 1,2 million. Il en résulte une augmentation de l'excédent de charges de 13,7%. Comme au Tribunal cantonal, l'augmentation des charges peut s'expliquer par l'augmentation de l'assistance judiciaire de 1,46 million. Les modifications des codes de procédure ont largement participé à l'augmentation, notamment par exemple avec l'introduction de l'avocat de la première heure qui garantit une défense dès le début de la procédure. Il en résulte une certaine volatilité des montants d'année en année. La diminution des revenus de 1,167 million s'explique en grande partie par une baisse de facturation des émoluments judiciaires de 770 000 francs, qui est en lien avec le nombre de jugements et la solvabilité des condamnés.

Office des poursuites: Comme en 2021, le budget de l'Office des poursuites a été quelque peu ambitieux en vue de la situation pandémique. De comptes à comptes, les résultats sont nonobstant stables bien que l'excédent de revenus baisse de 2 millions

comme en 2021. La diminution des recettes est potentiellement due à la pandémie, certains créanciers ayant repoussé leur procédure. Il en résulte une perte sur les débours récupérés de 870 000 francs et une baisse des recettes liée à des émoluments de 1,25 million de francs.

> L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Rapport et comptes 2023-DSJ-89

Office de la circulation et de la navigation OCN – rapport de gestion 2022

Rapporteur-e:	Ingold François (<i>VEA/GB, FV</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Collaud Romain, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport
Préavis de la commission:	26.04.2023 (<i>BGC mai 2023, p. XXXX</i>)

Discussion

Ingold François (*VEA/GB, FV*). Nous avons pris acte du rapport et des résultats positifs que l'OCN nous a fait parvenir. Nous n'avons pas de commentaires spécifiques à émettre. Nous pouvons toutefois relever que l'OCN a assuré avec succès la mise en œuvre du nouveau modèle d'imposition touchant tous les véhicules. Cette action a été précédée d'une large campagne d'information lancée en juin 2021. Le parc des véhicules progresse de 1,3%. La progression moyenne suisse est de 0,6%. Au 30 septembre 2022, 288 388 unités étaient en circulation, soit 3747 de plus qu'une année auparavant. L'immatriculation de véhicules neufs a diminué de 10,5%. Plus de 89 400 contrôles techniques ont été réalisés, soit une augmentation de 800 unités par rapport à 2021. Fribourg fait partie des rares cantons où tous les véhicules sont contrôlés sans retard au regard des périodicités légales. La satisfaction de la clientèle envers les prestations de l'OCN est toujours excellente, M.I.S. Trend a effectué une mesure via une application online : 493 clients et clientes y ont donné suite. Il en ressort un taux de satisfaction totale ou bonne de 90%. La facture électronique a progressé de 19%. 29 613 clients et clientes en profitent, ce qui a permis d'éviter l'impression de près de 62 000 factures.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport et de ces comptes.

Comptes de l'Etat 2022-DFIN-43

Direction de la santé et des affaires sociales

Rapporteur-e:	Boschung Bruno (<i>Le Centre /Die Mitte, SE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales
Rapport/message:	28.03.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1550</i>)
Préavis de la commission:	10.05.2023 (<i>BGC mai 2023, p. 1628</i>)
Remarque:	Le détail des comptes fait l'objet d'un fascicule publié séparément.

Examen de détail

Boschung Bruno (*Le Centre /Die Mitte, SE*). Nous tenons tout d'abord à remercier Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Demierre, directeur de la DSAS, ainsi que Madame Nicole Oswald, secrétaire générale, pour l'aperçu reçu avant la visite, l'accueil et les réponses aux questions le 24 avril, jour de la visite, et pour les informations fournies après la séance.

Quelques remarques générales: la Direction clôture avec un excédent de charges de 850,4 millions alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 793,7 millions, ce qui représente un écart de 56,7 millions par rapport au budget. Les principales raisons de cet écart sont les suivantes:

- > à la hausse, versements sur provisions, assainissements, HFR et activités hospitalières: + 35 millions;
- > financement COVID-19: + 24 millions;
- > hospitalisations hors canton: + 4,4 millions – souvenez-vous du crédit complémentaire que nous avons voté;
- > versement aux provisions pour la politique en faveur des personnes âgées: + 4 millions;

- > subventions cantonales pour l'assurance maladie: + 2,4 millions;
- > aide sociale: - 4,5 millions;
- > cliniques privées Fribourg: - 1,9 million;
- > prestations complémentaires AVS-AI: - 1,8 million;
- > financement contentieux-assurance maladie: - 1,9 million;
- > allocations familiales (personnes sans activité lucrative): - 1,1 million;
- > soins et aide familiale à domicile: - 0,8 million;
- > institutions spécialisées: - 0,8 million.

Je me permets de donner un aperçu de la situation du personnel (EPT). La DSAS prévoyait, dans son budget, un total de 171,5 EPT. Or, dans les comptes, nous trouvons le chiffre de 175,59 EPT, soit un écart de 4 EPT. Cela est principalement dû aux postes supplémentaires, entièrement couverts par des recettes supplémentaires dans les EMS.

Quelques points peuvent être relevés dans les comptes :

- > versement aux provisions de 20 millions, dont 5 millions pour les hospitalisations hors canton et 15 millions pour les activités hospitalières (centre de charges 3605 du Service de la santé publique);
- > versement aux provisions dans le même service, charge à long terme de + 15 millions, provisions aides financières entièrement consacrées à l'HFR;
- > hospitalisations publiques et privées hors canton, charge de + 4,4 millions.

Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales. En préambule, je tiens à remercier les deux rapporteurs qui sont venus à la DSAS, Messieurs Bruno Boschung et François Ingold, pour leur travail. Ce n'est pas une direction facile, j'en suis conscient. Un immense travail a été accompli. Je vous remercie beaucoup de l'excellente collaboration lors de cet examen.

Pythoud-Gaillard Chantal (PS/SP, GR). Mon intervention concerne le centre de charges 3665, Service de l'enfance et de la jeunesse (ci-après: SEJ). Au budget 2020, un montant supplémentaire de 600 000 francs avait été alloué par l'acceptation de mon amendement pour la création de cinq nouveaux postes d'assistants sociaux. Malgré cela, aujourd'hui, il semble que le SEJ soit toujours en situation difficile. Un important turn-over de personnel – 14 personnes ont quitté ce service en 2022 -, une charge importante de travail, des délais d'intervention trop longs sont évoqués, un cercle vicieux, une spirale infernale dont on ne voit pas l'issue. La situation est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne des enfants confrontés souvent à des problèmes graves, mettant parfois leur vie en sursis, souvent leur avenir en péril. L'Etat se doit de protéger ces plus fragiles et démunis. Qu'en est-il aujourd'hui de la dotation en personnel du SEJ? Tous les postes ont-ils été repourvus? Un audit externe avait été effectué. Des recommandations avaient été émises. Quelles mesures sont mises en œuvre pour remédier à cette situation? Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales. Concernant la question soulevée par Madame la Députée Pythoud-Gaillard, il est vrai que les cinq nouveaux postes qui avaient été demandés à l'époque seront repourvus comme il a été dit. On constate effectivement un important turn-over actuellement au sein du SEJ. Je qualifierais ce turn-over de normal à ce niveau de postes. On a beaucoup de va-et-vient de personnel. Ce sont des postes qui demandent beaucoup d'attention, qui sont difficiles. Ils exigent beaucoup de travail, de concentration. Ils sont fatigants. Nous essayons de tout mettre en œuvre au sein de ma Direction, de même que Madame la Cheffe de service Estelle Papaux - je la remercie au passage - qui a repris ce service le 1^{er} novembre 2022 à la suite du départ à la retraite de Monsieur Stéphane Quéru. Madame Papaux s'emploie à recruter du personnel le plus rapidement possible. Nous constatons une pénurie de personnel non seulement dans le domaine de la santé mais également dans le domaine du social. Il n'est pas évident de trouver des personnes. Nous essayons de stabiliser la situation. Je peux vous garantir que le SEJ s'efforce de subvenir aux besoins des familles et des enfants qui nécessitent une prise en charge. Il est clair que ces cinq postes seront repourvus le plus rapidement possible. C'est une priorité. Nous devons déjà remplacer le personnel qui quitte, ce qui est la première priorité. La seconde est de renforcer le nombre de personnes. Nous avons pris connaissance du rapport édité. Nous essayons de l'appliquer au mieux, mais la souffrance du SEJ est essentiellement due à la pénurie de personnel. Nous essayons de combler au plus vite les demandes de tout un chacun.

- > L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

—

Rapport d'activité 2022-CE-279

Direction de la santé et des affaires sociales

Rapporteur-e: **Boschung Bruno** (*Le Centre /Die Mitte, SE*)
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales**
Rapport/message: **07.03.2023** (*BGC mai 2023, p. 1137*)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (*BGC mai 2023, p. 1351*)

Discussion

Boschung Bruno (*Le Centre /Die Mitte, SE*). Afin d'alléger la lecture du rapport d'activité de la DSAS et de ses services sans oublier l'essentiel, nous nous sommes permis de sélectionner quelques extraits particulièrement intéressants. Nous vous les présentons ici. La sélection s'est faite selon les critères suivants: l'intérêt général de l'objet, le lien avec des instruments parlementaires, les nouveaux programmes ou les mesures de service ainsi que les liens étroits avec les questions financières ou de gestion. Premièrement, les effets de la crise en Ukraine, la crise migratoire en général et la gestion chronique du COVID-19 ont mis à forte contribution les services et les établissements de la DSAS ainsi que le secrétariat général, aussi bien dans le domaine social que sanitaire. Enfin, la crise énergétique a engendré la création d'une cellule réunissant les partenaires publics et privés des domaines de la santé et du social, dirigée par la cheffe du Service de la prévoyance sociale. L'année a également été marquée par la reconstitution des différentes commissions. Plusieurs travaux d'ampleur sont en phase de finalisation, notamment la révision de la loi sur l'aide sociale et les prestations complémentaires familles. D'autres, comme l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative pour les urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité vont nous être prochainement soumis. Ces travaux vont commencer. Cette année, le temps consacré au dossier du désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes a été important. Les problématiques diverses liées à la gestion organisationnelle et financière de l'Hôpital fribourgeois – l'HFR – sont prioritaires pour la direction et impactent largement le travail du secrétariat général. Autre préoccupation: la pénurie du personnel soignant dans les institutions de santé du canton a engendré des interactions avec différents partenaires. Dans ce cadre, le réengagement de personnes en pré-retraite a été rendu possible sans que ces personnes ne subissent une réduction de leur rente pré-AVS. Parmi d'autres mesures, des discussions sur la création d'un EMS école ont également été amorcées.

Quelques points ont soulevé quelques questions, notamment le SEJ. Nous avons abordé ce thème lors de notre visite à la Direction. Une nouvelle cheffe de service a été engagée. Beaucoup de mouvements y ont été enregistrés, y compris des changements de personnel, etc. Le SEJ est un service qui, depuis un certain temps, intéresse la CFG, dans un sens constructif bien entendu. Néanmoins, le SEJ a travaillé de manière efficace en 2022. Les chiffres suivants le démontrent. En 2022, le SEJ a suivi 4% de la population enfantine de 0 à 18 ans. Sur ces 4%, 10,7% font l'objet d'une mesure de placement, ce qui représente 0,45% de la population enfantine. Le système informatique OneBase a permis de déterminer qu'un-e intervenant-e en protection de l'enfant gère en moyenne 87 dossiers actifs d'enfants. Un peu plus de 160 dossiers ont fait l'objet d'une demande de fermeture auprès des justices de paix. 658 dossiers d'enfants ont été fermés jusqu'à la fin novembre 2022. Les listes d'attente dans les institutions fribourgeoises d'éducation sont importantes et le nombre de placements d'enfants dans le canton voisin a diminué en 2022, notamment en raison de la surcharge générale des institutions en Suisse. Nous ne sommes pas le seul canton à être dans le besoin à ce niveau-là. Ainsi, seuls 36 placements hors canton ont été effectués en 2022 contre 54 en 2021, 40 en 2020 - année du COVID - et 54 en 2019. Ces chiffres donnent un aperçu du travail du SEJ. Pour l'instant, quelques changements sont constatés, ce qui est normal lors de l'arrivée d'un nouveau ou d'une nouvelle cheffe de service. Cela engendre des fluctuations dans le personnel. Il faut cependant espérer que nous trouverons du personnel qualifié.

> L'examen de ce chapitre du rapport d'activité est ainsi terminé.

Rapport d'activité 2023-DSAS-30 Hôpital fribourgeois (HFR) – Rapport d'activité 2022

Rapporteur-e: **Boschung Bruno** (*Le Centre /Die Mitte, SE*)
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales**
Préavis de la commission: **03.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)

Discussion

Boschung Bruno (*Le Centre /Die Mitte, SE*). Je vous livre quelques remarques sur le rapport et les comptes 2022 de l'HFR. Du rapport d'activité 2022 de l'HFR ressortent trois grandes préoccupations, à savoir: le manque récurrent de personnel, l'absentéisme et le taux moyen de lits occupés (85%), qui grippera la situation durant certaines périodes de l'année. La direction de l'HFR ainsi que la DSAS devront trouver des solutions innovantes pour valoriser le travail du personnel soignant ainsi que les soutenir dans leurs activités quotidiennes. L'année 2022 a également été marquée par un Road trip que le conseil d'administration et le comité directeur ont mené dans les différents districts dans le but de rencontrer la population fribourgeoise. L'objectif était surtout, semble-t-il, d'entamer des discussions plutôt que de changer les opinions. L'organisation de l'HFR a également évolué en 2022 avec la transformation des cliniques de départements. Cette départementalisation, le médical et le soin possédant une structure identique, permet aux professionnels de mieux travailler pour garantir davantage d'efficacité. Au niveau financier, les comptes 2022 de l'HFR sont bien meilleurs que prévu avec une perte maîtrisée de 4,162 millions de francs, soit 21 millions de mieux que prévu au budget 2022. Il est également réjouissant de voir que la marge EBITDA augmente à 3,32%, soit quatre fois mieux qu'en 2022. Pour rappel, la marge EBITDA visée était de 10%. Il est clair que le résultat des comptes de l'HFR de 2022 est assez réjouissant, mais il ne faut pas se laisser bernier, la situation reste très tendue pour l'Hôpital cantonal, également au niveau financier pour maîtriser les coûts. En 2022, le taux d'occupation des lits était assez élevé. On ne peut pas dire que 85% n'est pas suffisant, qu'il faudrait viser les 100%. 100% n'est pas envisageable. Il faut toujours avoir une réserve de 10 à 15 % pour les urgences et autres. C'est sur ces considérations que je vous invite à prendre acte du rapport et des comptes 2022 de l'HFR.

Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales. Je remercie Monsieur le Rapporteur pour ses informations très complètes. Cela signifie effectivement que l'HFR se trouve en meilleure posture. Il convient néanmoins de rester sur nos gardes. Nous n'allons pas vers de belles années en termes financiers. Nous avons plusieurs investissements à préparer. Nous devons maintenir une situation la plus saine possible. Je tiens également à remercier le conseil d'administration de l'HFR ainsi que la direction pour tout le travail qui a été accompli ces derniers mois, de même que le personnel, qui s'est impliqué corps et âme. Le turn-over est important. Des personnes souffrent de maladies qui ne sont pas anodines, auxquelles je prête une grande attention. Je ne souhaite pas modifier les comptes de l'HFR au détriment du personnel – je l'ai dit dès la prise de mon mandat. Je pense que le personnel doit être valorisé et qu'il est important de reconnaître la pénibilité du travail accompli.

Zurich Simon (*PS/SP, FV*). Le groupe socialiste demande au Conseil d'Etat de présenter urgemment un plan d'investissements pour notre hôpital public. Il s'agit de financer un nouveau bâtiment dans le but d'avoir les infrastructures nécessaires pour suivre le développement de la médecine moderne et assurer la sécurité des patientes et des patients fribourgeois-e-s à long terme. Il convient de financer la mise en œuvre de la stratégie HFR pour garantir une prise en charge de qualité dans l'ensemble des régions de notre canton. Il s'agit également de compenser les dettes passées pour donner un nouveau souffle à l'hôpital et à son personnel et pour renforcer la confiance de la population dans l'hôpital. Concernant le personnel, j'aimerais attirer votre attention sur l'augmentation massive de l'activité de l'hôpital l'année passée. Dans le domaine stationnaire, nous avons eu une augmentation de près de 5% de l'activité et dans le domaine ambulatoire, une augmentation de près de 10%. C'est énorme! Pourtant, cette augmentation conséquente a eu lieu sans augmentation de l'effectif en personnel. C'est donc le personnel qui a soutenu cette augmentation de l'activité, qui a permis cette augmentation d'activité, qui rend aussi le bilan financier de l'HFR un peu plus réjouissant que par le passé. Mais il y a un revers à cette médaille et ce sont les sacrifices énormes du personnel, avec un taux d'absentéisme important et surtout inquiétant. Si la diminution de la durée de séjour qui est poursuivie par le Conseil d'Etat et le conseil d'administration de l'HFR est réjouissante sur le plan financier ainsi que pour la sécurité des patientes et des patients, il y a aussi un revers à cette médaille-ci, parce que l'augmentation du turn-over des patients conduit à une charge accrue en soins et à une charge administrative plus importante. Chères et chers Collègues, il est important de prendre des mesures efficaces pour soulager le personnel, notamment pour lui laisser le temps de souffler. Pour conclure, si le résultat financier montre que les mesures d'amélioration initiées par l'hôpital et la DSAS portent leurs fruits, le montant de 10 millions consécutif aux durées de séjour prolongées en raison du manque de places en EMS est incompréhensible et inacceptable. L'HFR ne doit pas supporter le risque financier lié au manque de places dans les EMS. Il est nécessaire d'assurer la coordination au sein du système de santé avant l'hôpital et après l'hôpital.

Kubski Grégoire (*PS/SP, GR*). Je n'ai pas de lien d'intérêt avec cette affaire. Face à la perte du pouvoir d'achat en lien avec l'inflation, le Conseil d'Etat a décidé de revaloriser les salaires du personnel de l'Etat à hauteur de 2,74%. Il semblerait logique et opportun que ce soit la même chose pour les employé-e-s méritant-e-s des différentes institutions, en particulier de l'HFR et du RFSM. Je pose donc la question suivante au Conseil d'Etat: L'Etat envisage-t-il de prendre en charge cette revalorisation des salaires des employé-e-s des institutions en raison du renchérissement?

Zermatten Estelle (*PLR/PVL/FDP/GLP, GR*). Mes liens d'intérêts: je suis case manager à l'HFR à Fribourg. Je m'exprime ici au nom du groupe PLR-PVL. Comme mes préopinants l'ont déjà mentionné, l'augmentation des cas stationnaires et ambulatoires sont significatifs et démontrent que l'activité de l'HFR est croissante. Malgré cette augmentation du nombre de cas et un taux d'occupation de plus de 85%, un réel problème, et pas des moindres, subsiste: le manque constant de personnel avec 15 à 30 postes vacants de manière permanente. Pour citer le directeur général: «Heureusement l'hôpital peut compter sur un personnel au top, qui a répondu présent jour et nuit, et si cet hôpital tourne, c'est grâce à eux.». Toutefois, le rapport montre qu'il y a seulement 0,4% d'augmentation des postes. C'est un réel problème et nous devons vraiment trouver des solutions pour fidéliser, accompagner et garder ce personnel si précieux. Nous ou des membres de notre famille pourrions être les prochains patients, ce que je n'espère bien sûr pas. Alors nous serons vraiment tous très heureux d'avoir du personnel pour nous accompagner et nous soigner. Comme déjà mentionné lors de mon intervention de l'année dernière, je réitère ma surprise de ne pas trouver de chiffres concernant la durée moyenne de séjour par sites et par cliniques. L'un des objectifs de l'HFR est la diminution de cette durée moyenne de séjour. Aussi, je souhaite vivement que l'année prochaine, ces chiffres figurent de manière précise dans le rapport. Enfin, le nombre de cas dans les services de réadaptation a diminué, avec 161 hospitalisations en moins pour l'année 2022, alors que le nombre d'attentes de places en EMS a considérablement augmenté et engorge les services de soins aigus. Ceci s'explique, à mon sens, par la mise en place du système de financement des réadaptations ST Reha, qui a des critères très stricts pour accepter les patients. Il faut que ceux-ci soient capables de faire tant de minutes de thérapie par jour pour que les assurances financent ces séjours. Ceci implique que malheureusement, certains patients ne remplissent pas les critères et sont donc refusés dans les services de réadaptation. C'est un problème majeur, car un grand nombre de patients ne remplissant pas ces critères ne peuvent aller ni en réadaptation ni, pour des questions de sécurité, rentrer à la maison ni aller en EMS. Il faut absolument réfléchir à mettre en place une unité de transition pour permettre à ces personnes de bénéficier de thérapies plus « light ». Nous pourrions ainsi les accompagner à retrouver leur autonomie pour rentrer à leur domicile sans prendre la place de patients aigus dans un service de médecine, d'orthopédie ou de chirurgie.

Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales. *Plan d'investissement pour le nouvel hôpital:* Je ne vous cache pas que nous planchons déjà sur cet aspect. Un copil a été mis en place au niveau de l'Etat de Fribourg, qui rassemble toutes les actrices et tous les acteurs qui seront impliqué-e-s dans ce nouvel hôpital. Nous allons donc vers un nouveau plan d'investissement, qui vous sera soumis prochainement. Nous avons actuellement une idée qui germe et qui demande à être affinée. Beaucoup de monde doit être consulté. C'est un travail important. Ce plan sera bientôt établi. Le but est d'arriver à estimer la grandeur de notre futur hôpital fribourgeois en faisant une projection sur la démographie et les besoins en gardant à l'idée que nous nous trouvons entre Lausanne et Berne. Ces villes possèdent des hôpitaux universitaires avec lesquels nous collaborerons à l'avenir. Nous devons donc nous positionner par rapport à cela en gardant à l'esprit que l'Etat doit subvenir aux besoins de sa population en termes de soins.

Prise en charge de qualité et confiance de la population: Nous allons la gagner, je peux vous l'assurer. Le personnel de l'HFR est de qualité. Nous pourrions axer notre communication sur les soins prodigués. Ce serait notre meilleure publicité. Le 5 mars, j'ai participé à la Journée des malades, entre autres à l'hôpital. Je suis allé à la Villa St-François puis au RFSM. J'y ai rencontré une centaine de personnes. Sur les 100, une seule m'a parlé de son problème de santé. Toutes les autres personnes avaient des soucis d'ordre matériel ou autre. Nous avons donc des soins de qualité dans notre canton, qui répondent à un besoin. Nous pouvons toujours nous améliorer, j'en suis conscient, mais toutes les personnes qui y travaillent sont également de mon avis à ce niveau-là.

Augmentation de l'activité: Je suis conscient de cette augmentation. L'hôpital se dirige vers l'ambulatoire. Nous essayons donc de diminuer le nombre de personnes qui restent à l'hôpital (niveau stationnaire). Au niveau de l'activité, nous avons une augmentation de 5%, 10% d'ambulatoire. Monsieur le Député Zurich, je suis tout à fait conscient, de ce taux-là.

Taux d'absentéisme: Le but serait de pouvoir laisser souffler le personnel, d'améliorer les conditions de travail. Nous avons mandaté la Haute Ecole de santé de Fribourg (HEdS), qui réalisera une étude sur les raisons qui incitent le personnel à quitter l'hôpital ou les soins de manière générale après trois à cinq ans bien que l'on sache que les formations dispensées soient d'une certaine valeur. L'étude vient de nous parvenir. Nous analysons toutes les recommandations émises dans l'étude. Nous allons prochainement édicter, vraisemblablement en automne, le « catalogue » des points qui nous permettront de comprendre la problématique puis de convaincre le personnel de rester dans leur fonction à plus long terme.

Manque de places dans les EMS: C'est un problème dans notre canton. Nous avons des districts qui ont fait, font ou feront ces prochaines années le travail. L'hôpital n'est pas un EMS, il faut être clair. Nous avons établi une convention entre le canton et l'HFR pour 17 places EMS. Il est vrai que le canton a participé à hauteur de 3,5 millions l'année dernière à ces placements EMS à l'hôpital. Pour moi, l'objectif est de pouvoir laisser les patients qui doivent être à l'hôpital à l'hôpital et les personnes qui doivent être en EMS dans des lieux appropriés. Des constructions sont prévues. Trois EMS se construiront prochainement dans le district de la Gruyère. De mon point de vue, la problématique en lien avec la démographie va se résorber ces prochaines années. Cela ne se fait pas d'un jour à l'autre. Certains projets sont de longue haleine. Des commissions sont constituées. Cela demande un certain laps de temps pour pallier tout ceci.

Augmentation des salaires: Monsieur le Député Kubski, c'est une excellente question. L'HFR a eu droit au 2,74% d'augmentation, le RFSM également. Il a été décidé, au Conseil d'Etat, de ne pas participer à cette augmentation. Le Conseil d'Etat est conscient de la difficulté. Des charges supplémentaires à hauteur de 14 millions ont été allouées à l'HFR cette année pour pallier cette augmentation de salaires. Des discussions auront prochainement lieu pour savoir ce que nous allons faire de cette politique-là. Allons-nous continuer dans le même sens? Cette année, il a été décidé que l'Etat n'interviendrait pas au niveau de l'augmentation salariale, ni au niveau de l'HFR, ni au niveau du RFSM, ni au HIB à Payerne, qui a aussi une augmentation pour son personnel de 1,4%, ce qui représentait environ 300 000 francs. Ma collègue Rebecca Ruiz m'a écrit. Nous lui avons répondu que nous ne pouvions pas intervenir à Payerne ni à l'HFR ni au RFSM.

Manque de personnel: Madame la Députée Zermatten, il manque 15 à 30 personnes à l'HFR. La problématique est connue depuis longtemps. Nous essayons de pallier ce manque de personnel. Nous connaissons également une pénurie de personnel dans le domaine social comme je l'ai déjà évoqué. A la suite de l'étude, nous essayerons de mettre en place des conditions-cadre qui nous permettront de garder le personnel puis de pallier le manque d'effectif. Mon but est de pouvoir engager du personnel le plus rapidement possible. Nous avons actuellement axé nos efforts sur la formation. Ces efforts seront maintenus à l'avenir. Nous proposerons d'autres formations, qui ne sont actuellement pas usitées dans notre canton.

Statistiques sur la durée de séjour: Oui, Madame la Députée Zermatten, nous aurons des statistiques sur la durée de séjour. Je sais que vous y tenez. De manière générale, la durée de séjour a quelque peu diminué. Vous le savez, puisque vous êtes collaboratrice de l'HFR. Il est important de pouvoir les placer dans chaque catégorie de patientèle. Nous allons le faire.

Patients qui ne remplissent pas les critères: L'idéal serait de disposer d'unités de transition entre l'hôpital et le domicile. Ces unités n'existent pas encore. Nous allons plancher là-dessus à l'avenir de sorte que ces personnes puissent bénéficier de structures. Cela permettra de décharger l'hôpital et d'offrir une réhabilitation ou une réadaptation la plus correcte possible aux patients. Ainsi, ils ne retourneront pas à l'hôpital. Raccourcir la durée de séjour peut parfois signifier augmenter le risque que le patient doive revenir à l'hôpital par la suite. Le but est d'éviter ce risque.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Rapport d'activité 2023-DSAS-31

Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS) – rapport d'activité 2022

Rapporteur-e:	Boschung Bruno (<i>Le Centre /Die Mitte, SE</i>)
Représentant-e du gouvernement:	Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales
Préavis de la commission:	03.05.2023 (<i>BGC mai 2023, p. XXXX</i>)

Discussion

Boschung Bruno (*Le Centre /Die Mitte, SE*). Les comptes de l'ECAS clôturent avec un excédent de charges de 205,7 millions, ce qui représente un écart de -3,5 millions par rapport au budget. La principale cause, ce sont les frais de gestion, d'environ 590 000 inférieurs au budget en raison de frais informatiques plus bas que prévu, les baisses des dépenses nettes d'environ 1,8 million à la charge du canton, des prestations complémentaires AVS et AI par rapport au budget en raison notamment d'un nombre de bénéficiaires plus bas que prévu et de subventions fédérales plus hautes que prévu au budget, les assurances maladie (dépenses nettes à charge de l'Etat) supérieures de 2,5 millions par rapport au budget en raison de subventions fédérales qui se situent en-dessous du montant annoncé par l'Office fédéral de la santé publique dans la phase budgétaire.

Il convient de relever quelques remarques sur le rapport de gestion de l'ECAS. Les effectifs de l'ECAS sont stables année après année. L'effectif se situe aujourd'hui à 238 EPT, avec une légère diminution de 1,7 EPT en 2022. Les services centraux sont la seule entité à augmenter légèrement ses effectifs. Pour information, ces services permettent de mener des projets

communs transverses, ce qui est une excellente opportunité d'économie d'échelle. Enfin, les mises au concours de l'ECAS rencontrent un certain succès. 800 candidatures ont été traitées pour 28 postes à repourvoir. L'intérêt pour cet office ne faiblit pas, ce qui peut être perçu comme un excellent indicateur de la qualité et de la gestion de l'institution. La Commission des finances et de gestion vous propose d'approuver le rapport et les comptes 2022 de l'ECAS.

Zurich Simon (PS/SP, FV). Nous avons constaté, à la lecture du rapport et aussi de la réponse du Conseil d'Etat à la motion concernant les subsides pour les primes maladie que la part cantonale pour la réduction des prime avait baissé d'environ 10% au fil des dix dernières années. L'Etat s'est donc petit à petit désengagé de ses obligations vis-à-vis de la population fribourgeoise et a laissé la Confédération jouer un rôle toujours plus important. Nous avons de nouvelles annonces d'augmentations de primes relativement sévères pour cet automne. Dès lors, je demande au Conseil d'Etat quelles mesures seront prises à cet effet.

Demierre Philippe, Directeur de la santé et des affaires sociales. Je remercie Monsieur le Député Zurich pour sa question concernant une nouvelle augmentation des primes maladie. Nous n'avons pas encore pris de décisions formelles à ce niveau-là. Vous savez comme moi que plusieurs initiatives sont en cours actuellement. Des discussions ont eu lieu. Le Conseil d'Etat n'a, pour l'heure, pris aucune décision au sujet des primes, qui s'annoncent plus négatives pour l'automne.

Vote

> Au vote, ce rapport d'activité est approuvé par 77 voix contre 0 et 0 abstention.

Ont voté oui:

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Altermatt Bernhard (FV,Le Centre/Die Mitte), Baeriswyl Laurent (SE,Le Centre/Die Mitte), Bapst Bernard (GR,UDC/SVP), Barras Eric (GR,UDC/SVP), Baschung Carole (LA,Le Centre/Die Mitte), Beaud Catherine (GR,Le Centre/Die Mitte), Berset Christel (FV,PS/SP), Berset Alexandre (SC,VEA/GB), Berset Solange (SC,PS/SP), Bortoluzzi Flavio (LA,UDC/SVP), Boschung Bruno (SE,Le Centre/Die Mitte), Brodard Claude (SC,PLR/PVL / FDP/GLP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,Le Centre/Die Mitte), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonens Christophe (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Chardonens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Clément Bruno (GR,VEA/GB), Clément Christian (SC,Le Centre/Die Mitte), Dafflon Hubert (SC,Le Centre/Die Mitte), de Weck Antoinette (FV,PLR/PVL / FDP/GLP), Defferrard Francine (SC,Le Centre/Die Mitte), Dumas Jacques (GL,UDC/SVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Esseiva Catherine (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Fahrni Marc (VE,UDC/SVP), Freiburghaus Andreas (SE,PLR/PVL / FDP/GLP), Galley Liliane (FV,VEA/GB), Genoud (Braillard) François (VE,Le Centre/Die Mitte), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VEA/GB), Glasson Benoît (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Gobet Nadine (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Grandgirard Pierre-André (BR,Le Centre/Die Mitte), Hauswirth Urs (SE,PS/SP), Hayoz Helfer Regula (LA,VEA/GB), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Ingold François (FV,VEA/GB), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Julmy Markus (SE,Le Centre/Die Mitte), Kaltenrieder André (LA,PLR/PVL / FDP/GLP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly Nicolas (SC,UDC/SVP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Marmier Bruno (SC,VEA/GB), Menoud-Baldi Luana (GL,Le Centre/Die Mitte), Meyer Loetscher Anne (BR,Le Centre/Die Mitte), Michel Pascale (SC,PS/SP), Michellod Savio (VE,PLR/PVL / FDP/GLP), Morel Bertrand (SC,Le Centre/Die Mitte), Müller Chantal (LA,PS/SP), Papaux David (FV,UDC/SVP), Pauchard Marc (VE,Le Centre/Die Mitte), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Raetzo Carole (BR,VEA/GB), Raetzo Tina (BR,VEA/GB), Remy-Ruffieux Annick (GR,Le Centre/Die Mitte), Repond Brice (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Rey Benoît (FV,VEA/GB), Riedo Bruno (SE,UDC/SVP), Robatel Pauline (GL,PLR/PVL / FDP/GLP), Rodriguez Rose-Marie (BR,PS/SP), Roulin Daphné (GL,VEA/GB), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Savoy Françoise (SC,PS/SP), Schneuwly Achim (SE,UDC/SVP), Schwaller-Merkle Esther (SE,Le Centre/Die Mitte), Senti Julia (LA,PS/SP), Steiert Thierry (FV,PS/SP), Stöckli Markus (SE,VEA/GB), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Thévoz Ivan (BR,UDC/SVP), Tritten Sophie (SC,VEA/GB), Vial Pierre (VE,PS/SP), Wüthrich Peter (BR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zermatten Estelle (GR,PLR/PVL / FDP/GLP), Zurich Simon (FV,PS/SP). *Total: 77.*

Election judiciaire 2023-GC-108

Juge cantonal-e 100%

Rapport/message: **02.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)

Scrutin uninominal – premier tour

Bulletins distribués: 93; rentrés: 91; blancs: 0; nuls: 0; valables: 91; majorité absolue: 46.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Stéphanie Uwineza Colella: 43; Jenny Olivia Castella: 4; Christophe Maillard: 32; Oliver John Collaud: 12.

Scrutin uninominal – deuxième tour

Bulletins distribués: 87; rentrés: 87; blancs: 1; nuls: 0; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élue M^{me} Stéphanie Uwineza Collella, à Matran, par 57 voix.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Jenny Olivia Castella: 1; Christophe Maillard: 28.

Election judiciaire 2023-GC-109

Assesseur-e suppléant-e au Tribunal pénal des mineurs

Rapport/message: **02.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 88; rentrés: 85; blancs: 3; nuls: 0; valables: 85; majorité absolue: 43.

Est élue M^{me} Inès Bruggisser, à Marly, par 64 voix.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Sarah Luisier: 1; Ramon Laurent Pythoud: 16; Jeremy Zahno: 1.

Election judiciaire 2023-GC-110

Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Veveyse

Rapport/message: **02.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 86; rentrés: 86; blancs: 2; nuls: 0; valables: 86; majorité absolue: 44.

Est élu M. Aurélien Espinasse, à Attalens, par 67 voix.

Ont obtenu des voix M^{me} Marina Rausis Mesot: 2, Nicole Tille-Poschung: 15.

Election judiciaire 2023-GC-111

Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Broye – poste 1

Rapport/message: **02.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)

Scrutin uninominal – premier tour

Bulletins distribués: 91; rentrés: 90; blancs: 2; nuls: 0; valables: 90; majorité absolue: 46.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Dominique Paul Andrey: 40; Serge Carrard: 2, Julien Meuwly: 1; Anita Moullet: 45.

Scrutin uninominal – deuxième tour

Bulletins distribués: 82; rentrés: 82; blancs: 0; nuls: 0; valables: 82; majorité absolue: 42.

Est élue M^{me} Anita Moullet, à Domdidier, par 45 voix.

Ont obtenu des voix M. Dominique Paul Andrey: 36; Serge Carrard: 1.

Election judiciaire 2023-GC-112

Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Broye – poste 2

Rapport/message: **02.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)
Préavis de la commission: **10.05.2023** (*BGC mai 2023, p. XXXX*)

Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 89; rentrés: 86; blancs: 1; nuls: 0; valables: 86; majorité absolue: 44.

Est élu M. Roman Hapka, à Mannens, par 47 voix.

Ont obtenu des voix M./M^{me} Annie Pasche: 34; Serge Carrard: 2; Samuel Ménétrety: 2.

> La séance est levée à 17 h 25.

La Présidente:

Nadia SAVARY-MOSER

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Reto SCHMID, *secrétaire général adjoint*
